

Cadre Association Pays de  
**NIGER-ESPAGNE**  
**2023-2027**





MINISTERIO  
DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA  
Y COOPERACIÓN

## SUBSECRETARÍA

Secretaría General Técnica  
Vicesecretaría General Técnica  
*Área de Documentación y Publicaciones*

### © Ministerio de Asuntos Exteriores, Unión Europea y Cooperación

Secretaría de Estado de Cooperación Internacional  
Dirección General de Políticas de Desarrollo Sostenible

**NIPO en línea:** 108-23-005-1

**Maquetación:** CYAN, Proyectos Editoriales, S.A.

### **Catálogo de Publicaciones de la Administración General del Estado:**

<https://cpage.mpr.gob.es>

Conformément aux dispositions de la Loi 25/2014, du 27 novembre, sur les Traités et autres Accords Internationaux, la signature du Cadre Association Pays (MAP selon ses sigles en espagnol) implique une série de formalités et de protocoles de la part des deux pays pour formaliser l'Accord. Pour l'Espagne, le CAP est un Accord Administratif International en développement d'un traité international plus général. En cas d'absence de traité international plus général sur lequel fonder la CAP, on précisera qu'il s'agit d'un accord non normatif, comme l'établit la Loi sur les Traités et autres Accords Internationaux (Loi 25/2014).

*Conformément aux dispositions de la loi sur la propriété intellectuelle, cette publication ne peut être reproduite en tout ou en partie, ni traitée sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, photocopie, enregistrement ou autre, ni être prêtée, louée ou cédée de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de l'auteur, à l'exception des copies destinées à l'usage exclusif du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération.*

# INDICE

---

ACRONYMES	5
<hr/>	
1. BASES POUR L'ASSOCIATION	7
<hr/>	
1.1. Contexte du Pays	7
Contexte	7
Personnes	7
Planète	8
Prospérité	9
Paix	9
Alliances	11
Risques Généraux auxquels le pays est confronté	12
1.2. Situation de la Coopération Internationale	13
1.3. Analyse de la Stratégie Nationale basée sur les 5 P pour Ne Laisser Personne de Côté	14
1.4. Conclusions	15
2. RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	17
<hr/>	
2.1. Contribution à l'Agenda National 2030	17
2.2. Portée Territoriale	17
2.3. Cadre de Résultats	18
ODD 1 PAS DE PAUVRETÉ	18
ODD 2 FAIM "ZÉRO"	19
ODD 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	20
ODD 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	21
ODD 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	21
ODD 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	23
3. PARTENARIATS POUR LA STRATÉGIE	24
<hr/>	
3.1. Réseau des alliances	24
Administration Générale de l'État et autres entités du secteur public institutionnel de l'État	24
Communautés Autonomes et Entités Locales	24
Organisations Non Gouvernementales de Développement	24
Union Européenne	25
Organisations Internationales	25
Secteur des Entreprises Privées - Organisations Commerciales et Entreprises	25
Universités et Centres d'Enseignement et de Recherche	26
3.2. Modalités et Instruments	26
Projets et Programmes	26
Coopération Technique	26
Coopération Multilatérale et Multibilatérale	26
Coopération Déléguée (Union Européenne)	26
Remboursable FONPRODE (Fonds pour la Promotion du Développement)	26
PPPD	27

3.3. Ressources	27
3.4. Risques	28
Risques Environnementaux	28
Risques Economiques	28
Risques institutionnels et politiques	28
4. SUIVI, ÉVALUATION ET RÉNDITION DE COMPTES	29
<hr/>	
4.1. Suivi	29
4.2. Évaluation et Révision	29
4.3. Réddition de Comptes Mutuelle et Transparence	30
ANEXOS	31
<hr/>	
ANNEXE I. CADRE DE RÉSULTATS	32
ANNEXE I. bis CADRE DE RÉSULTATS	38
ANNEXE II. RÉSEAU DES ALLIANCES	41
ANNEXE III. RESSOURCES FINANCIÈRES	45
ANNEXE IV. MATRICE DES RISQUES	46

# ACRONYMES

ACNUR	Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement
AGE	Administration générale de l'État
AH	Action Humanitaire
APD	Aide Publique au Développement
BAfD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CCAA	Communautés Autonomes
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CE	Coopération Espagnole
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COPEMIX	Commission Permanente Mixte
DGPOLDES	Direction Générale des Politiques de Développement
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
DRSAN	Développement Rural, Sécurité Alimentaire et Nutrition
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECA	Commission économique pour l'Afrique
ECVMA	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture
EELL	Entités Locales
EEMM	États Membres
EPA	Équipe de Pays Élargie
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCSAI	Fondation d'État, Santé, Enfance et Protection Sociale
FEC	Facilité de Crédit Étendue
FIAPP	Fondation Internationale et Ibéro-américaine pour l'Administration et les Politiques Publiques
FMI	Fonds Monétaire International
FONPRODE	Fonds pour la Promotion du Développement
GEC	Groupe de Coordination Stable
ICCPR	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
IDH	Indice de Développement Humain
IPDR	Institut Pratique de Développement Rural
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
CAP/ MAP	Cadre association pays
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
MAUC	Ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération
NU	Nations Unies
OAH	Bureau de l'Action Humanitaire
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires

ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONGD	Organisation Non-Gouvernementale pour le Développement
ONPG	Observatoire National pour la Promotion du Genre
OTC	Bureau Technique de Coopération
PANA	Programme d'Action National d'Adaptation
PCS	Plateforme de Consultation du Siècle
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PDS	Plan de Développement Sanitaire
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Programme Alimentaire Mondial
PNG	Politique Nationale de Genre
PNP	Politique Nationale de Population
PNSN	Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPPD	Partenariat Public-Privé pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

# 1. BASES POUR L'ASSOCIATION

## 1.1. CONTEXTE DU PAYS<sup>1</sup>

### Contexte

Le Niger est un pays sahélien qui couvre une superficie de 1.266.941 km<sup>2</sup>. C'est un pays continental, enclavé et entouré par l'Algérie, la Libye, le Tchad, le Nigeria, le Bénin, le Burkina Faso et le Mali. Il est situé dans l'hémisphère nord du continent africain. Les deux tiers du territoire national sont situés dans la zone désertique du Sahara, qui possède d'importantes richesses minières. Le pays est divisé en 8 régions (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder) plus la communauté urbaine de Niamey, 63 départements et 266 communes.

La zone la plus peuplée et la plus développée se situe le long de la frontière avec le Nigeria et s'étend le long du fleuve Niger puis se poursuit le long de la frontière avec le Burkina Faso et le Mali. Le Niger comptait 3,2 millions d'habitants en 1960<sup>2</sup>. La population était estimée à 21,5 millions d'habitants en 2018<sup>3</sup> et à plus de 23.310.715 en 2019 selon la Banque Mondiale. Les ethnies présentes sont : les Haoussa, les Djerma-Songhaï, les Fulé, les Touaregs, les Kanouri, les Toubus, les Buduma, les Tasawaq, les Arabes et les Gurmantché.

### Personnes

La croissance démographique moyenne (annuelle) a dépassé 3,7 %<sup>4</sup> dans le pays depuis l'indépendance. La capitale, Niamey, est de loin la ville avec la plus grande population et densité de population avec 1.565.056 habitants et une croissance urbaine rapide ces dernières années en raison de l'exode rural. Le reste des capitales régionales et des centres urbains concernés ont une population considérablement plus faible : Zinder (499.563 hab), Maradi (469.410 hab), Tahoua (378.390 hab), Agadez (313.685 hab), Dosso (231.184 hab) et Diffa (87.807 hab).

Le Niger avait un IDH de 0,354 ce qui le plaçait en dernière position du classement (position 189) selon le rapport du PNUD "Indices et indicateurs de développement humain. Mise à jour statistique de 2018". Dans le récent rapport 2020 "Human Development Report 2020 : the next frontier, human development and the Anthropocene<sup>5</sup>", le pays garde la même position avec un IDH de 0,394. Avec une espérance de vie de 62,4 ans, la population nigérienne a une scolarisation attendue de seulement 6,5 ans.

74,8 % de la population est en situation d'extrême pauvreté multidimensionnelle (rapport IDH 2020), avec un écart important entre les sexes dans le pays qui se traduit par une disparité de l'IDH: 0,321 pour les femmes et 0,443 pour les hommes. Son Indice de Développement de Genre est de 0,724 et l'Indice d'Inégalité de Genre est de 0,642.

Par rapport au Système de Santé du Niger et en termes de capacités et perspectives pour avancer vers la Couverture Sanitaire Universelle (ODD 3.8 des services de santé essentiels), il est à noter que la question des ressources humaines occupe une place prépondérante dans les politiques nationales de développement. Ainsi, le Plan de Développement Sanitaire accorde une attention particulière au développement des ressources humaines pour la santé en vue d'améliorer leur performance, car elles sont la pierre angulaire et la principale ressource du système de santé. Elles sont au centre de toutes les interventions de santé et optimisent l'utilisation des autres ressources. Le Niger est confronté à une insuffisance de ressources humaines de la santé en quantité et en qualité, une formation insuffisante des professionnels de santé aux besoins des services de santé, des dysfonctionnements de la gestion du personnel, un manque d'incitation et de motivation, etc., notamment au niveau décentralisé. Le Système National de Santé dans son ensemble est très fragile à tous les niveaux de soins. Ceci présente de grandes difficultés d'accès aux services de santé essentiels et de progression vers la Couverture Santé Universelle pour répondre aux besoins croissants en services de santé de

1 Principaux documents utilisés : la fiche pays fournie par le Bureau d'Information Diplomatique du Ministère des Affaires Étrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération; l'évaluation finale du CAP Niger-Espagne 2014-2016 (prolongé); les documents de suivi de la mise en œuvre du CAP 2014-2016 (prolongé) et le Manuel d'établissement, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des cadres d'association pays 2018 version II.

2 Annuaire statistique, «Série longue», Département de statistique et de démographie, édition 1991

3 Institut National de la Statistique du Niger

4 Deuxième rapport national volontaire sur les Objectifs de Développement Durable au Niger 2020

5 <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020.pdf>

l'ensemble de la population. **Selon le PNP, 63 % des décès au Niger pourraient être évités car ils sont principalement dus à une fécondité élevée, un nombre élevé d'enfants et des grossesses à risque.** L'enquête SMART 2020 indique qu'au niveau national, la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) chez les enfants de moins de 5 ans atteint une valeur de 12,7 %. D'autre part, la même source reflète une prévalence de malnutrition aiguë sévère (MAS) de 2,6 % (L'OMS considère la situation critique à partir des seuils suivants : MAG: 15 % ou plus et/ou MAS: 2 % ou plus).

Bien que le Niger consacre une part importante de son budget à l'éducation, les défis liés à l'éducation et à la valorisation du capital humain du pays sont nombreux. Le système scolaire n'est plus en mesure de gérer l'afflux massif d'élèves à tous les niveaux, situation aggravée par l'augmentation des inscriptions (primaire, secondaire et supérieur), laissant de nombreux garçons et filles hors du système éducatif.

**Le rapport de la société civile sur la mise en œuvre du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP)<sup>6</sup>**, publié en mars 2019, indique que l'État du Niger s'engage à garantir l'égalité des droits des hommes et des femmes et que les déséquilibres entre les hommes et les femmes sont principalement dus à : **la faible scolarisation des filles**, l'accès difficile des femmes au foncier qui augmente leur vulnérabilité et leur pauvreté, la condition de chef de ménage et **la faible capacité juridique** des fonctionnaires mariées quant à sa limitation sur la rémunération et les divers avantages matériels attribués aux fonctionnaires des administrations publiques et des établissements de l'Etat. Ce même rapport indique les efforts que le Gouvernement nigérien doit faire dans le domaine des violences faites aux femmes et pratiques néfastes (principalement mariages précoces et forcés, mutilations génitales féminines et viol conjugal) et wahaya<sup>7</sup>.

Dans son rapport 2019-2020<sup>8</sup>, l'Observatoire National pour la Promotion du Genre (ONPG) souligne qu'au Niger, l'accent est mis sur les différences entre hommes et femmes sur le plan biologique plutôt que d'aborder les problèmes sous l'angle du genre et que l'actuelle Politique Nationale Genre (PNG), de 2017, (la première en 2008), n'est pas insérée au niveau des services déconcentrés et décentralisés.

La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW sigles en

anglais) a été ratifiée par le Niger le 10 octobre 1999. La réserve formulée à l'article 2 f), relative à l'élimination des lois, règlements, coutumes et pratiques à caractère discriminatoire contre les femmes, est toujours en vigueur. Le Niger a adhéré au Protocole Facultatif à la Convention en septembre 2004. A la date d'aujourd'hui, le Niger a signé, mais n'a pas encore ratifié le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (Protocole de Maputo), qui garantit les droits des femmes, dans le cadre de l'Union Africaine. Parmi les observations faites par le Comité CEDAW au dernier rapport périodique du Niger devant la CEDAW, il faut souligner la méconnaissance des juges, avocats et procureurs, et des femmes elles-mêmes, des dispositions de la Convention et des recommandations du Comité, ainsi que le Protocole Facultatif à la Convention.

## Planète

La situation géographique du Niger le place parmi les pays les plus vulnérables au changement climatique. Situé dans l'une des régions les plus chaudes du monde, le climat est tropical aride et semi-aride. Il existe quatre (4) types de saisons : une saison froide (décembre à février), une saison sèche et chaude (mars à mai), une saison des pluies (juin à septembre) et une saison chaude sans pluie (octobre à décembre).

Le pays a ratifié la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en 1995. Il a publié son Programme d'Action National d'Adaptation (PANA)<sup>9</sup> en 2006. Il a publié trois communications nationales, respectivement en 2000, 2009 et 2016. Un comité national de suivi de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN)<sup>10</sup> a été créé au début 2018 et été révisé et adopté par le Gouvernement du Niger le 2 décembre 2021.

**Comme de nombreux pays de la région, le Niger est un pays dont les émissions de gaz à effet de serre sont faibles** en comparaison avec les pays industrialisés. Son économie est basée sur le secteur rural. La vulnérabilité au changement climatique affecte fondamentalement les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie, de la santé et des ressources en eau. L'altération des précipitations prévues (diminution mais aussi épisodes de pluies abondantes et plus concentrées), ainsi que les augmentations considérables de température, auront des effets sur l'agriculture (par exemple, l'augmentation de la fréquence des inondations des zones cultivées), l'élevage, la santé des nigériens (augmentation des

6 [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/NER/INT\\_CCPR\\_CSS\\_NER\\_34097\\_F.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/NER/INT_CCPR_CSS_NER_34097_F.pdf)

7 Forme de mariage qui ne s'applique qu'aux femmes d'origine servile issues de groupes victimes de l'esclavage dit actif.

8 Niger Rapport Genre 2019-2020, Chiffres, données et analyses.

9 <https://unfccc.int/resource/docs/napa/ner01f.pdf>

10 Les contributions déterminées au niveau national (CDN) sont au cœur de l'Accord de Paris et de la réalisation de ces objectifs à long terme. <https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Niger%20First/Niger-INDC-versionfinale.pdf>

morbidités dues au paludisme, à la méningite ou à la rougeole selon le scénario envisagé)<sup>11</sup> et aussi en termes de crise nutritionnelle et de déficit fourrager, qui conduiront à des déplacements de population. Les changements intervenus du cycle pluviométrique ces dernières années, avec des pluies de plus en plus irrégulières dans le temps et dans l'espace, provoquent des sécheresses plus récurrentes, ainsi que des inondations plus fréquentes.

## Prosperité

Depuis 2011, il y a eu une augmentation de la dette publique en raison de la croissance des investissements publics, notamment en ce qui concerne les infrastructures, ainsi qu'une croissance des dépenses de sécurité. Ce dernier poste représentait 7,4 % du PIB<sup>12</sup> en 2017, en augmentation depuis 2016, où il représentait 5,9 %. En 2019, en raison de la crise malienne, burkinabè ou encore libyenne, le pays a consacré 17 % de son budget annuel à la sécurité. Concernant la dette, le Niger présente un risque modéré. Cependant, la dette en cours qui est de 53,8 % du PIB en 2018 a diminué atteignant 48,40 % du PIB fin décembre 2021. Il faut tenir compte que **50 % du budget annuel provient de l'aide étrangère**.

Le FMI a approuvé le 8 décembre 2021 une nouvelle Facilité Élargie de Crédit (ECF sigles en anglais) d'un montant de 275,8 millions de dollars pour la période 2022-2024. Cet accord permettra aux autorités à mettre en marche un programme de réformes pour renforcer le cadre macroéconomique en posant les bases d'une croissance plus forte et inclusive. Les réformes viseront à élargir l'espace budgétaire en permettant d'engager les dépenses sociales et d'infrastructures de base, favorisant une croissance inclusive et résiliente. Afin d'assurer la viabilité de la dette à moyen terme et d'accroître la marge de manœuvre pour les dépenses sociales et de développement, le programme soutiendra les réformes visant à accroître les recettes intérieures, améliorer la qualité des dépenses publiques et assurer la transparence et l'efficacité de la gestion des recettes pétrolières. Pour atténuer les risques budgétaires et améliorer le climat des affaires, des dispositions seront prises pour promouvoir le développement d'un secteur privé diversifié et pour engager des réformes visant à renforcer les dispositifs de gouvernance et de lutte contre la corruption<sup>13</sup>.

**L'agriculture contribue à environ 40 % du PIB et permet à plus de 80 % de la population de vivre. L'industrie représente 19,5 %** et les services environ 39 %. Le PIB par habitant s'élevait à 412 dollars américains en 2018.

La pandémie de COVID-19 est un facteur de plus à ajouter à un contexte déjà défavorable dans l'économie du pays. Parmi les impacts du COVID-19 sur l'économie<sup>14</sup>, on peut souligner : une croissance beaucoup plus faible que prévue en 2020 (3,6 % contre une prévision de 6 %) et également une croissance plus faible que la projection due au déficit agricole et pastoral de 38 % enregistrée en 2021. En effet, l'année 2021 a enregistré un de taux de croissance de 1,3 % pour une prévision de 8,1 % et une baisse des revenus, des perturbations du marché et de la fourniture des services de base, ainsi qu'une perturbation des moyens de subsistance des ménages. Il est attendu une reprise de la croissance en 2022 avec un taux de 7 %.

## Paix

Le Niger a récemment été classé parmi les dix crises de déplacement les plus négligées au monde par OCHA. L'accès humanitaire aux personnes et communautés dans le besoin et la vulnérabilité est sérieusement restreint par une insécurité croissante, exposant ces personnes et, en particulier, les personnes déplacées de force par la violence et les catastrophes naturelles à un risque encore plus grand. Entre janvier et septembre 2020, 765 incidents de sécurité ont été signalés au Niger. La mort de 10 humanitaires durant cette période est à déplorer.

Les régions de Tillbergy, Diffa, Tahoua et Maradi, cette dernière à la frontière avec le Nigéria, sont les plus touchées par l'insécurité croissante au Niger. Il y a des **incursions de plus en plus fréquentes de différents groupes armés non étatiques (groupes terroristes islamistes)** actifs dans les différents pays frontaliers du Niger (Boko Haram ; Etat islamique d'Irak et ash-Sham en le Grand Sahara ; Etat Islamique d'Irak et ash-Sham - Afrique de l'Ouest; Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin ; Bataillon al-Mulahthamun (al-Mourabitoun) (2020)<sup>15</sup>).

Au Niger, il existe plusieurs routes migratoires vers l'Afrique du Nord. Le pays compte plus de 547.000 personnes déplacées de force, dont **244.538 personnes réfugiées en mars 2022<sup>16</sup> et 313.000 personnes déplacées**

11 [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/nernc3\\_0.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/nernc3_0.pdf)

12 [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/nernc3\\_0.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/nernc3_0.pdf)

13 [http://www.exteriores.gob.es/Documents/FichasPais/NIGER\\_FICHA%20PAIS.pdf](http://www.exteriores.gob.es/Documents/FichasPais/NIGER_FICHA%20PAIS.pdf)

14 NIGER Note sur la situation de l'économie et de la pauvreté au temps de la COVID-19 (Groupe de la Banque Mondiale).

15 The World Factbook, CIA.

16 Source : Ministère d'Aide Humanitaire et Gestion de Catastrophes.

### internes<sup>17</sup> en juin 2021, 35.597 menages en mai 2022<sup>18</sup>.

La Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC) indique que la région de Diffa, limrophe du Nigeria et du bassin du lac Tchad, compte actuellement 269.589 personnes déplacées de force (74.621 ménages) dont 47 % (127.233 sont des réfugiés du Nigeria) et 39 % (104.588 sont déplacées à l'intérieur du pays). Les autres seraient des personnes demandeurs d'asile et des personnes rapatriées maliennes (60.185)<sup>19</sup>. Dans son rapport de situation, début 2021, l'UNHCR explique qu'en raison de l'insécurité et de la violence croissante dans le nord du Nigeria, dans la région de Maradi (frontière du Nigeria) le nombre de personnes déplacées internes a considérablement augmenté au cours du premier semestre 2021, affectant de manière très particulière les communautés frontalières de pasteurs transhumants et leur bétail. D'après les données d'UNHCR, le nombre de déplacés internes dans les régions de Tillabery et Tahoua a augmenté de 47 % tout au long de 2020, trouvant en août 2022, 209.021 déplacés internes dans ces deux régions. Selon **le Ministère d'Aide Humanitaire et Gestion de Catastrophes**.

D'autre part, la présence de **groupes armés au Burkina Faso** a provoqué, depuis 2020, le déplacement transfrontalier d'au moins 7.000 personnes. Les incursions armées au Niger par des groupes armés du Burkina Faso ont également provoqué des déplacements internes. Dans de nombreux cas, ces personnes sont piégées dans des zones inaccessibles près de la frontière. Cette aggravation de la situation sécuritaire devrait se poursuivre tout au long de 2023.

En termes humanitaires actuels, il existe une tendance inquiétante au déplacement forcé de la population civile toujours plus loin des frontières (notamment la population réfugiée), ainsi que le constat d'un deuxième et d'un troisième déplacement. Cette tendance **confirme la résurgence de la violence armée contre les populations civiles dans les zones fragiles (surtout à la frontière)**, affectant négativement le développement, la paix, la stabilité et la cohésion sociale entre les communautés déplacées et les communautés d'accueil, ainsi que mettant en difficulté grave la présence de l'État et la fourniture de services publics essentiels tels que l'éducation et la santé.

La participation des **femmes** est essentielle pour parvenir à une paix durable dans le pays. Les femmes se sont avérées être des agents de changement et devraient avoir la possibilité de travailler encore plus pour atteindre cet objectif. En 2000, le Conseil de sécurité des Nations

Unies a adopté la résolution 1325<sup>20</sup> sur les femmes, la paix et la sécurité, une étape historique, ainsi que neuf autres résolutions qui la soutiennent<sup>21</sup>. Cette résolution demande instamment que les femmes participent à la consolidation de la paix, soient mieux protégées contre les violations des droits humains et aient accès à la justice et aux services anti-discrimination.

La participation et l'autonomisation des **jeunes** dans le développement et les politiques sont tout aussi essentielles, avec un grand potentiel en tant qu'agents de changement. L'Agenda 2030 peut servir de fil conducteur pour garantir l'implication des jeunes dans ces processus politiques et ces changements sociaux, ainsi que pour générer des opportunités pour ce groupe de population. L'insertion économique de la population jeune et la création d'emplois dans cette tranche d'âge est un énorme défi, qui est également lié à la question de la sécurité, sachant que les rares opportunités de promotion économique et sociale peuvent favoriser la radicalisation d'une partie de la population jeune.

Le Niger est au début d'un nouveau cycle politique, qui a débuté avec l'investiture du nouveau président Mohamed Bazoum, en avril 2021, et la nomination du nouveau Gouvernement. Des sources gouvernementales affirment que le processus électoral s'est déroulé sans incidents majeurs, et que l'alternance démocratique entre le Président sortant et le Président entrant a fait du Niger le pays le plus stable de la région.

A cette stabilité s'ajoute la volonté politique claire du nouveau Gouvernement de mettre en œuvre une stratégie de développement qui est résumée dans la Déclaration de Politique Générale, approuvée en mai 2021 par l'Assemblée Nationale. Les lignes d'action inscrites dans ladite Déclaration sont les suivantes : 1- Sécurité et quiétude sociale. 2- Bonne gouvernance et consolidation des institutions républicaines. 3- Développement du capital humain. 4- Modernisation du monde rural. 5- Développement des infrastructures économiques. 6- Exploitation des potentialités économiques. 7- Solidarité et inclusion socioéconomique des catégories en situation de vulnérabilité.

A cette Déclaration s'ajoute l'opération, annoncée par le Président Bazoum, et qui a déjà commencé à être mise en œuvre, de retour volontaire dans leurs lieux d'origine, près de 431.272 personnes réfugiées et déplacées internes, conduisant à effectuer un processus de stabilisation des zones de retour. Cette opération a démarré à Diffa, dans les zones frontalières avec le Nigeria, où,

17 Rapport de situation OCHA du 11 juin 2021.

18 Source : Ministère d'Aide Humanitaire et Gestion de Catastrophes.

19 Pour le conflit avec Boko Haram dans le nord-est du Nigeria.

20 <https://undocs.org/es/S/RES/1325%20%282000%29>

21 Résolutions 1820, 1888, 1889, 1960, 2106, 2122, 2242, 2467 y 2493.

dans une première phase, 22 villes ont été identifiées. La même opération a commencé dans la région de Tillabery, dans la zone des trois frontières. **Parmi 320.000 des personnes candidats aux retours volontaires des personnes déplacées internes, 65.000 sont retournées dans leurs villages selon le Ministère d'Aide Humanitaire et Catastrophes Naturels.**

Le Président et le Gouvernement dans son ensemble ont expressément sollicité l'appui et l'assistance de la communauté internationale pour mener à bien cette opération qui demande un grand effort en termes de sécurité, pour garantir la protection des populations retournées et dans la récupération des zones qui avaient été abandonnées, à travers la création de services de base, la reconstruction de maisons, la reprise des cultures agricoles et la réactivation de l'activité commerciale.

Selon la stratégie du gouvernement, seules ces actions de retour de l'État et de la population dans les zones frontalières peuvent mettre fin à l'avancée des groupes terroristes et criminels, qui constituent aujourd'hui l'un des principaux obstacles au développement du pays.

Cette stratégie a été expressément appuyée par le système des Nations Unies au Niger, ainsi que par l'Union Européenne. Elle s'aligne également sur la Feuille de Route de la Coalition Sahel, approuvée en mars 2021, qui mentionne clairement l'engagement de compléter « l'appui militaire » convenu lors du Sommet de Pau de 2019, par un « appui civil » qui permet le retour de l'État dans les zones fragiles.

Ce contexte politique et les conversations tenues avec le Président et les membres du Gouvernement, permettent de mettre en évidence les priorités suivantes :

- Education et formation professionnelle, avec un accent particulier sur l'éducation des filles. Cela implique la formation d'enseignants, la construction d'écoles, la mise en place d'un système d'internat pour les filles, afin de garantir leur scolarisation jusqu'à 16 ans, et la possibilité de former une génération de jeunes qui n'ont pas terminé leurs études et ont besoin d'une formation pour leur insertion sur le marché du travail.
- Contrôle démographique. L'intense croissance démographique du Niger ces dernières années a été un frein au développement du pays, alors que les ressources pour servir la population ne se multiplient pas au même rythme, ce qui engendre des problèmes tels que la malnutrition infantile ou la difficulté d'approvisionnement de la population en services de base adéquats.
- Création d'emplois pour les jeunes. L'explosion démographique de ces dernières années a fait que 50 % de la population nigérienne a moins de 15 ans,

ce qui représente un grand défi pour l'État, puisque l'absence d'opportunités d'emploi peut conduire les jeunes à émigrer clandestinement ou à leur enrôlement dans des activités terroristes ou des groupes criminels. Pour cette raison, la priorité du Gouvernement est de favoriser le développement d'un secteur privé créateur d'emplois, en plus de favoriser la création d'emplois publics, notamment à travers le recrutement de jeunes pour renforcer les forces de sécurité.

- Stabilisation des zones fragiles et retour des populations réfugiées et déplacées. Il s'agit d'une opération de grande envergure qui impliquera un énorme déploiement sécuritaire, un grand effort des politiques de stabilisation et de développement sous forme de services de base et la présence de l'État, et une action humanitaire visant à alléger la situation des populations les plus vulnérables d'avancer dans une approche intégrée triple NEXUS (humanitaire-développement-stabilisation/paix dans les zones fragiles d'intervention), qui permet le retour de l'État dans ses fonctions régaliennes et une valeur ajoutée de la CE.

Le Président et le Gouvernement nigériens ont une forte volonté politique d'atteindre ces objectifs, et ils ont le ferme soutien de la communauté internationale. Le défi, dans les années à venir, sera d'articuler un système qui permette d'exécuter les politiques nécessaires et de gérer les fonds. Tout cela doit se faire en maintenant un dialogue fluide entre les parties, qui inclut une coordination entre les différents acteurs, et toujours sous le principe de la responsabilité partagée.

## Alliances

Les ODD appellent à «un esprit de solidarité mondiale renforcée». Les problèmes sont multisectoriels et de la même manière les réponses doivent intégrer cette perspective dans leur manière d'aborder les défis. Le contexte de travail au Niger semble pousser davantage vers le multilatéralisme en termes d'alliances. Cependant, il vaut la peine d'étudier d'autres formules telles que la génération de PPPD (Partenariats Public-Privé pour le Développement), bien que le secteur des entreprises espagnoles soit très limité dans le pays. La génération d'alliances (multilatérales en tant que stratégie de réponse macro et le secteur privé en tant que stratégie micro) peut être une formule pertinente pour que la communauté internationale apporte une réponse efficace et coordonnée à la crise mondiale liée au COVID-19.

Concernant le genre, les approches du cycle de programmation précédent (Cadre Association Pays ou MAP dans ses sigles en espagnol pour la période 2014-2016 prolongé) et les contacts avec des entités comme l'UNFPA ou l'Observatoire National pour la Promotion du Genre (ONPG) montrent un espace avec un fort niveau

d'amélioration qui dépendra en grande partie des engagements pris en matière de genre par le nouveau Gouvernement entrant.

### Risques Généraux auxquels le pays est confronté

Dans cette sous-section sur les risques, trois grands blocs de risques sont abordés, à savoir : les risques de phénomènes naturels résultant du changement climatique, les risques économiques financiers dérivés d'un environnement de crise sécuritaire et la crise sanitaire due au COVID-19.

Rappelons que les risques liés à la mise en œuvre du CAP seront traités ultérieurement dans une section spécifique concernant la mise en œuvre du CAP.

#### *Risques liés aux phénomènes naturels*

La mise en œuvre de mesures d'adaptation est nécessaire pour faire face aux risques climatiques suivants.

**Températures** : augmentations significatives des températures (entre 2,0°C et 4,6°C d'ici 2080 par rapport aux niveaux préindustriels selon les scénarios) et probabilité accrue d'être touché par une canicule (1,7 % en 2000 contre 12 % en 2080) et l'augmentation correspondante de la mortalité seront des éléments à prendre en compte dans les interventions.

**Eau** : des précipitations plus incertaines (forte augmentation de la quantité totale et diminutions relatives), des séquences plus extrêmes de périodes sèches et humides et une diminution de la disponibilité en eau par habitant marqueront les enjeux liés à l'eau et au cycle de l'eau. Les inondations récurrentes et leurs effets dévastateurs sont un élément de risque à considérer tant à court qu'à moyen et long terme.

**Agriculture** : les altérations des cycles de production et les effets négatifs sur certaines cultures (sécheresses) doivent être pris en compte dans les mesures d'adaptation à développer. La création d'un Ministère<sup>22</sup> en charge de la gestion des catastrophes et la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Réduction de Risques de Catastrophes. Il faut aussi noter que le Niger a adopté une Politique Nationale sur les Changements Climatiques et son Plan d'Actions et la Politique Humanitaire et de Gestion des Catastrophes. En 2020, les inondations ont causé 42 pertes en vie humaine, 8.624 ménages sinistrés, totalisant 69.381 personnes victimes correspondant à environ 350 sinistrés pour 100 000 habitants, contre 40 décès, 19.310 ménages sinistrés, 142.715 personnes

sinistrées, soit 710 pour 100 000 habitants en 2018. En 2021, les inondations ont causé 32.833 ménages sinistrés, soient 250.381 personnes victimes, selon le MAH/GC. En 2015, ce nombre était de 709 pour 100 000 habitants. Par ailleurs, il est enregistré 5.497 maisons effondrées, et 829 animaux morts en 2019, contre 8.943 en 2018.<sup>23</sup>

#### *Risques Économiques Financiers*

En 2017, le déficit était estimé à 5,2 %. En 2018, il est tombé à 4,1 % et à 3,9 % en 2019. Il se situe en 2021 à 5,9 % du PIB après 5,3 % en 2020.

Une aggravation continue des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, qui représentent ensemble plus de la moitié de la demande mondiale de métaux, pourrait réduire les volumes des échanges mondiaux et atteindre leurs économies exportatrices (Ghana, Niger, Zambie)<sup>24</sup>.

Le Niger a connu une croissance favorable aux plus pauvres en 2000-2005. Pendant la période 2010-2017, la pauvreté a diminué d'un point par an. Les impacts de la COVID-19 sur l'économie peuvent être importants et doivent être surveillés afin de les atténuer ou de les contrer.

Un autre risque observé au Niger est la hausse des prix des aliments de base en période de plus forte demande précédant les récoltes annuelles de céréales et de légumineuses, qui affecte les agriculteurs les plus pauvres qui n'ont pas de nourriture aux mois de mai-septembre et doivent accéder à leur achat sur le marché local. Ce risque a été aggravé par le COVID-19.

#### *Risques Sociopolitiques*

Les risques liés au terrorisme et à l'insécurité croissante dans le pays, mais aussi dans la région, supposent des risques importants qui affecteront à la fois les interventions de développement et l'action humanitaire, tant en termes de thèmes et de secteurs, de zones géographiques, qu'en volume d'APD et en relation aux efforts réalisés.

La stabilité politique, malgré des progrès en termes de démocratie (réf. élections présidentielles 2020/2021), devra être observée de près tout au long de la période de mise en œuvre de ce CAP.

#### *Risques Santaires*

La pandémie de COVID-19 a surchargé et affaibli le système de santé fragile du Niger, caractérisé par une

22 Ministère de l'Aide Humanitaire et de Gestion des Catastrophes. (MAH/GC).

23 Deuxième rapport national volontaire sur les Objectifs de Développement Durable au Niger 2020.

24 <https://www.afdb.org/en/knowledge/publications/african-economic-outlook>

pénurie de ressources humaines qualifiées et une grande difficulté à atteindre l'ODD 3.8 « Couverture Sanitaire Universelle et à fournir un accès aux services de santé essentiels » ; cela a eu un impact sur tous les niveaux de soins, à la fois les soins primaires et les soins hospitaliers spécialisés, ainsi que les soins chirurgicaux, anesthésiques et d'urgence.

## 1.2. SITUATION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La prévisibilité à moyen terme de la Coopération Espagnole (CE) est un élément important pour consolider son travail. Dans l'évaluation du CAP précédent, il a été observé que les contributions apportées dépassaient largement les prévisions, principalement en raison du nombre d'interventions humanitaires qui ne peuvent être planifiées ou anticipées et, par conséquent, ne peuvent pas être incluses dans les engagements du CAP. D'un autre côté, avoir une prévisibilité sur le reste de l'APD aide à programmer et développer des stratégies cohérentes et à moyen terme. En tout état de cause, les conditions climatiques, la situation géopolitique et économique, et celles dérivées de la pandémie de COVID-19, la situation de vulnérabilité de la population, de plus en plus nombreuse, déplacée, émigrée, réfugiée, font du Niger un pays qui aura besoin d'interventions humanitaires.

D'après l'évaluation du CAP précédent, on pouvait voir que la prévisibilité annuelle était adéquate et qu'environ 90 % des ressources étaient affectées aux secteurs prioritaires du CAP.

Dans cette nouvelle période, la Coopération Espagnole réaffirme son attachement aux principes de l'Agenda d'Efficacité de l'Aide<sup>25</sup> et cherchera à améliorer son travail par rapport aux principes de focalisation sur les résultats et d'alliances inclusives. Grâce à la nouvelle méthodologie d'élaboration des documents CAP développée par la DGPOLDES<sup>26</sup>, ce document est doté d'un cadre de résultats solide et détaillé, élément amélioré par rapport au CAP antérieur.

La transversalisation de l'approche genre, ainsi que celle de la diversité culturelle, prendra en compte les travaux menés antérieurement, en capitalisant les efforts considérables pour chercher à retrouver la position de référence en genre dont la CE a joui au Niger jusqu'en 2013. En plus de la transversalisation de l'approche genre, il sera évalué si l'égalité des chances entre les hommes et les femmes devrait être l'un des axes prioritaires pour renforcer davantage la contribution de la CE à l'ODD 5<sup>27</sup>.

La transversalisation environnementale, comme il est ressorti précédemment, est un facteur incontournable dans un processus de travail durable au Niger. L'interaction et les impacts sont des aspects multisectoriels et c'est ainsi que devrait être travaillée l'approche environnementale. La promotion des techniques agroécologiques peut contribuer à une bonne intégration de l'approche environnementale en agriculture. Il existe également une opportunité importante de profiter des connaissances et de la valeur ajoutée de l'Espagne dans le domaine des énergies renouvelables ou de l'irrigation, par exemple.

Au cours de la période 2014-2018, objet de l'évaluation finale du CAP 2014-2016 prolongé, il est indiqué que la Coopération Espagnole a canalisé 54 % de son aide à travers des Programmes et Projets (principalement à travers les ONGD), suivis d'instruments de coopération multilatérale (28 %) et l'aide programmatique (17 %). Le secteur privé espagnol au Niger est très limité. Sa participation en tant qu'acteur du développement reste anecdotique, même si le potentiel d'intégration active de ce secteur parmi les autres acteurs plus traditionnels de la coopération au développement au Niger doit être étudié.

L'Espagne étant un État membre de l'UE, dans le processus d'élaboration du CAP il a été intégré des activités liées à la préparation d'une future Programmation Conjointe de l'UE et aussi des initiatives de l'Equipe Européenne (TEIS) au Niger, Gouvernance, Paix, Droits Humains et Niger Générations Futures.

Dans ce nouveau cycle, les instruments de financement suivants devraient être utilisés : bilatéral direct (y compris les contributions remboursables au titre du Fonds pour la Promotion du Développement (FONPRODE): opérations de crédit de l'Etat pour la première fois au Niger), bilatéral indirect, multilatéral, coopération déléguée et coopération technique.

L'évaluation finale du CAP précédent et l'analyse initiale s'accordent sur le fait que la CE dispose d'un avantage comparatif en termes de santé et de modernisation de l'agriculture. Le rôle de l'Espagne dans le Fonds Commun de Santé place la santé parmi les deux principaux secteurs (avec l'agriculture) où la CE a un clair avantage comparatif.

L'avantage comparatif de l'Espagne en matière de sécurité alimentaire est lié au développement rural et à la modernisation de l'agriculture. Plusieurs interventions clés dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder ont positionné la CE comme une référence en la matière.

25 <https://www.effectivecooperation.org/landing-page/effectiveness-principles>

26 Disponible sur Internet via CIRCABC.

27 Atteindre l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles.

Alors que par le passé (période antérieure à l'extension du CAP prolongé 2014-2016), la CE était un acteur reconnu pour son expérience et son rôle en matière d'égalité hommes-femmes, l'évaluation finale du CAP 2014-2016 a montré que cet avantage comparatif s'est progressivement perdu tout au long de la période 2014-2019.

La CE sur le terrain se caractérise par un très petit nombre d'acteurs. La dynamique adoptée dans ce CAP regroupe les principaux acteurs (ONGD, entreprises privées et publiques essentiellement) dans un Groupe de Coordination Stable (GEC) qui regroupe toutes les ONGD présentes, TRAGSA et une entreprise privée représentant le secteur privé espagnol très peu présent sur le territoire. La FCSAI<sup>28</sup>, Fondation du secteur public et appartenant au Ministère de la Santé, est prise en compte sans faire partie du GEC. Les relations entre les acteurs de la CE sont fluides et le Bureau de Coopération Technique est un acteur clé.

Finalement, concernant les acteurs notables de la coopération internationale et avec lesquels la Coopération Espagnole entretient des relations, des synergies et une complémentarité, on peut citer la Délégation de l'Union Européenne et d'autres États Membres, notamment la France, la Belgique et l'Allemagne pour des intérêts sectoriels complémentaires similaires.

Évidemment, le système de l'Organisation des Nations Unies est présent et travaille avec la Coopération Espagnole par le biais de diverses entités, parmi lesquelles on peut notamment citer la FAO, l'UNICEF, le PAM, OCHA, l'UNHCR, le FIDA, la Banque Mondiale. La Coopération Espagnole travaille également avec d'autres organisations multilatérales régionales présentes au Niger telles que l'Union Africaine, la CEDEAO, la BAD, le CICR et l'Alliance Sahel.

De manière complémentaire aux acteurs communautaires de la CE et autres acteurs internationaux, il est essentiel de mentionner les organisations de la société civile nigérienne, (notamment les OSC agricoles et d'élevage, les réseaux d'organisations paysannes), le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes, les Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage, le Ministère en charge de l'Enseignement Technique et Professionnel, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, l'Observatoire National pour la Promotion du Genre, le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales (MSPPAS), des réseaux tels que le Réseau des Femmes Parlementaires ou Maison de l'Entreprise rattachée à la chambre de commerce ou à des entités telles que

l'IPDR (Institut Pratique de Développement Rural de Kollo).

### 1.3. ANALYSE DE LA STRATÉGIE NATIONALE BASÉE SUR LES 5 P POUR NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

Le Niger dispose de sa propre Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035 basée sur l'article 146 de la Constitution de 2010. Cette stratégie est opérationnalisée par des plans de développement quinquennaux. La vision de cette Stratégie est « un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire ».

Conformément à la SDDCI, le 12 juillet 2021, le gouvernement nigérien a procédé au lancement de l'acte du début de la formulation pour l'élaboration du nouveau Plan de Développement Économique et Social 2022-2026. Ce nouveau PDES est également la concrétisation du Programme de Renaissance Acte 3 du Président de la République et de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de mai 2021.

Pour la formulation de ce nouveau PDES 2022-2026, adopté par le Conseil des Ministres le 10 juin 2022, cinq comités de travail ont été mis en place : (i) modernisation du monde rural, (ii) capital humain, (iii) infrastructures, équipements et le secteur privé, (iv) gouvernance, modernisation de l'Etat et la gestion du développement et (v) analyses régionales.

Le PDES 2022-2026 a pour objectif global de contribuer à bâtir un pays pacifique et bien gouverné, avec une économie émergente et durable, ainsi qu'une société fondée sur des valeurs d'équité et de partage des fruits du progrès. Il s'agit plus spécifiquement de consolider la résilience des bases de développement économique et social du pays. Le PDES 2022-2026 est structuré en 3 axes stratégiques à savoir : (i) le développement du capital humain, l'inclusion et la solidarité ; (ii) la consolidation de la gouvernance, de la paix et de la sécurité et (iii) la transformation structurelle de l'économie.

Bien entendu, le Niger prend également en compte ses engagements continentaux, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine du 31 janvier 2015 et ses vingt objectifs.

Le Gouvernement du Niger lui-même reconnaît dans son «Deuxième Rapport National Volontaire sur les Objectifs

28 Intervient à travers du projet de formation des médecins spécialistes.

de Développement Durable au Niger, 2020<sup>29</sup>» que l'Agenda 2030 est intégré dans les documents de planification et notamment la SDDCI Niger 2035, le Plan de Développement Economique et Social 2022-2026, les politiques et stratégies sectorielles et que la localisation de l'Agenda 2030 a commencé dans les plans de développement régional et les plans de développement communaux. Il est encore possible d'intensifier les efforts de sensibilisation en cours sur les ODD pour accéder aux communautés et populations locales sur l'ensemble du territoire. Le rôle des organisations locales à travers les actions des ONG espagnoles présentes au Niger est primordial.

Les institutions gouvernementales nigériennes, telles que le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales, le Ministère de l'Action Humanitaire ou le Ministère du Plan ont participé dès le premier instant dans le processus de l'élaboration de ce présent CAP (MAP sigles en espagnol). Il existe des canaux de coordination et de dialogue constants avec ces institutions, ce qui garantit l'alignement de ce CAP avec le nouveau PDES, adopté par le Conseil des Ministres, ainsi qu'avec les différentes stratégies et agendas des partenaires.

## 1.4. CONCLUSIONS

Le Cadre Association Pays Niger - Espagne (MAP) pour la période 2023-2027 sera aligné sur les priorités stratégiques de développement du nouveau gouvernement investi en avril 2021. Certaines priorités émanant de la Déclaration de Politique Générale approuvée en mai 2021 et ouvertement entérinées par l'Union Européenne, le système des Nations Unies et aligné sur la Feuille de Route de la Coalition pour le Sahel approuvée en mars 2021.

Conformément à la stratégie définie par l'État du Niger, la Coopération Espagnole fixera un critère d'accompagnement flexible avec une approche marquée de la construction de partenariats qui favorise un dialogue fluide entre les deux parties et qui renforce la coordination entre toutes les parties prenantes selon le principe de responsabilité partagée.

Le contexte multidimensionnel et complexe du Niger offre un environnement idéal et une grande opportunité pour rechercher des synergies et une complémentarité d'actions. Ce CAP est attaché à la valeur ajoutée du nexus dans toutes ses actions et au rôle essentiel de l'action

humanitaire, non seulement comme réponse aux besoins des personnes les plus vulnérables mais aussi comme catalyseur d'une approche intégrée du nexus (humanitaire-développement- stabilisation/paix) dans des zones d'intervention fragiles qui garantissent la dignité des personnes, la protection de leurs droits, la cohésion sociale, le retour de la présence de l'Etat, et tout cela, dans le respect des principes humanitaires qui régissent l'action humanitaire. Le nexus peut représenter une opportunité stratégique pour le positionnement de la Coopération Espagnole dans le contexte actuel du Niger.

La prévisibilité de la coopération internationale de la Coopération Espagnole à moyen terme continue d'être un élément central de ce nouveau CAP 2023-2027 pour consolider et capitaliser les travaux de la Coopération Espagnole et pour planifier, programmer et développer des stratégies cohérentes et impactantes à moyen terme. La transversalisation environnementale et de l'approche basée sur le genre, la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé et le développement rural continueront d'être des atouts importants dans le dialogue politique avec l'État nigérien dans le cadre de la Déclaration de Politique et dans son Programme Renaissance Acte 3. La diversité culturelle sera utilisée comme un moyen de renforcer l'appropriation effective de toute intervention.

En ce qui concerne les secteurs d'intervention, la Coopération Espagnole adoptera une approche flexible adaptée à l'évolution de la réalité sur le terrain. Le genre et **l'éducation**, ainsi que **la formation professionnelle, l'emploi des jeunes, les services sociaux de base** et l'accompagnement à l'Etat nigérien dans le cadre des résultats des ODD, seront valorisés dans le cadre d'un contexte en constante évolution et basé sur les changements au niveau sous-régional. En outre, la Coopération Espagnole au Niger, suite à la Déclaration politique du gouvernement, se concentrera principalement sur l'éducation des filles et la formation professionnelle et commerciale; contrôle démographique; l'employabilité des jeunes et la stabilisation et le développement des zones fragiles qui favorisent la création des conditions de retour des populations déplacées par les violences et les catastrophes naturelles.

Le rôle de la Coopération Espagnole dans la programmation conjointe de l'Union Européenne, ainsi que dans le mécanisme de coordination des bailleurs de fonds de l'Alliance Sahel<sup>30</sup>, servent de levier pour leur positionnement sur les questions de genre.

Il semble pertinent que la Coopération Espagnole élabore une réflexion stratégique sur son positionnement

29 [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/26454VNR\\_2020\\_Niger\\_Report\\_French.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/26454VNR_2020_Niger_Report_French.pdf)

30 Plateforme de coopération internationale lancée à Paris le 13 juillet 2017 pour la stabilisation et le développement des cinq pays membres du G5 Sahel: Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad. L'Espagne assure la présidence de l'Assemblée générale de l'Alliance du Sahel jusqu'en juin 2022.

dans le domaine de **l'énergie et de l'irrigation**, au moins, pour mettre en évidence l'avantage comparatif de l'Espagne dans ces domaines au regard de la participation éventuelle d'entreprises du secteur privé à travers des partenariats public-privés pour le développement.

Un équilibre doit être recherché entre secteurs et volumes de financement puisque le développement rural, l'agriculture, qui inclut l'élevage et l'irrigation peuvent représenter l'essentiel de l'APD et de l'aide remboursable (FONPRODE) de l'AECID et de la Coopération Espagnole en général.

Le secteur de la **santé** représente, en termes de volumes économiques, un investissement très faible, même s'il reste stratégique en termes de dialogue politique à travers le positionnement de la Coopération Espagnole pour soutenir le système de santé publique. D'autre part, le travail dans l'enseignement non-formel, professionnel (IPDR) et universitaire (spécialités médicales) et la valeur ajoutée de l'éducation dans les situations d'urgence dans les zones fragiles doivent être encadrés comme un élément de cohésion sociale avec un objectif NEXUS clair pour les prochaines années.

Il est également nécessaire d'évaluer les atouts des instruments du secteur **culture et développement** dans le

domaine des jeunes, en termes de développement économique et de pouvoir renforcer leur capacité de transformation, en comptant sur des perspectives qui incluent la formation et la sensibilisation pour encourager la participation prendre des décisions et garantir une vie active au sein de leurs communautés.

D'autre part, il est souligné que quels que soient les secteurs prioritaires dans ce document et les résultats du processus de programmation du CAP, la Coopération Espagnole continuera à répondre aux défis humanitaires, ainsi qu'aux **urgences** qui peuvent survenir.

Tout ce qui précède fait partie des conclusions émanant du deuxième rapport volontaire de 2020<sup>31</sup> et qui visent à maintenir les efforts réalisés par le Niger pour introduire l'Agenda 2030 dans les plans de développement régional et les plans d'aménagement communaux, accroître les efforts de sensibilisation sur les ODD, prendre en compte la nécessité d'approches et de stratégies innovantes pour la mobilisation des ressources nationales mais aussi extérieures pour la mise en œuvre des ODD, continuer à se concentrer sur la lutte contre la malnutrition infantile, l'éradication de la pauvreté et la création d'emplois décents et productifs, notamment pour les jeunes et les femmes et enfin poursuivre l'accélération des grandes réformes et renforcer la coopération avec tous les partenaires.

## 2. RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 2.1. CONTRIBUTION À L'AGENDA NATIONAL 2030

Prenant en compte le programme Renaissance Acte 3 et la vision du Niger à l'horizon 2035 qui se reflète dans la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI), il s'agit de travailler avec l'objectif d'obtenir « un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré dans une Afrique unie ». Également basé sur l'Agenda de l'Union africaine et le Document d'Orientation Économique.

Le nouveau PDES 2022-2026 constitue l'opérationnalisation des priorités du gouvernement nigérien où s'aligne la coopération espagnole, contribuant ainsi au développement de ce pays.

Le document de planification nationale établit dans ses annexes les engagements et les priorités concernant les ODD et leurs cibles. La Coopération Espagnole contribuera à la réalisation des différents objectifs prioritaires à travers les Lignes d'Action liées à chacun des ODD prioritaires d'un commun accord entre l'Espagne et le Niger.

Pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels le Niger est confronté, le PDES 2022-2026 établit trois axes stratégiques. Interreliés les uns aux autres, ces trois axes abordent les principales dimensions du développement humain durable : Le développement du capital humain, l'inclusion et la solidarité ; la consolidation de la gouvernance, de la paix et de la sécurité ; la transformation structurelle de l'économie.

La promotion du développement social comprend l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base en termes de démographie, de santé et de protection sociale, d'éducation, d'eau potable, de cadre de vie, de promotion du genre et des droits humains, et de promotion de la jeunesse. Évidemment, un contexte nigérien avec un niveau de fécondité élevé au Niger place la transition démographique au centre comme une condition essentielle pour favoriser le développement économique et social du pays et ainsi assurer sa **prospérité**. En matière de développement économique, le Gouvernement du Niger cherche à rendre le secteur privé compétitif, le monde rural à être profondément transformé et la gestion du développement à être efficace ; tout cela pour participer à la prospérité et

contribuer à une croissance économique forte, soutenue et inclusive.

La situation sécuritaire, qui s'est fortement détériorée ces dernières années, est la principale préoccupation des institutions nigériennes et des acteurs de la coopération présents sur le territoire. Le renforcement des institutions qui garantissent la défense du territoire et la sécurité de ses citoyens est une priorité fondamentale pour le Niger.

Afin de donner une priorité élevée à l'amélioration de la gouvernance, de la **paix** et de la sécurité, les objectifs suivants ont été fixés pour : **lutter simultanément contre le risque important de déstabilisation d'origine extérieure et contre les effets sur l'environnement, le territoire national, les conflits survenus dans les pays voisins; prévenir les risques internes de résurgence des conflits intercommunautaires et veiller à ce qu'aucune partie du territoire n'échappe à l'autorité de l'État.**

Enfin, en matière de protection de l'environnement et afin de réaffirmer son engagement dans la lutte contre le changement climatique et par conséquent en faveur de la **planète**, le Niger souhaite que la gestion des ressources naturelles (terre, eau, biodiversité) se fasse de manière durable et que le cadre de vie des populations s'adapte au changement climatique.

Conscient qu'il s'agit de mobiliser tous les acteurs possibles, le Niger planifie et travaille déjà avec une approche multi-acteurs. Cela lui permet d'impliquer : l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé, la Société Civile, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et la diaspora.

Pour mobiliser tous ces groupes d'intérêt, le rôle des **alliances** est fondamental. La Coopération Espagnole, forte d'une trajectoire consolidée en la matière, contribuera à l'établissement ou au renforcement d'alliances efficaces et fonctionnelles dans le but d'assurer une approche multidimensionnelle et multisectorielle dans la lutte contre la pauvreté et le plein exercice des droits humains.

### 2.2. PORTÉE TERRITORIALE

La coopération espagnole interviendra à **Niamey** et dans les zones **fragiles et vulnérables** qui seront déterminées avec le gouvernement.

C'est là que se concentrera l'intervention de la Coopération Espagnole, même si certaines interventions spécifiques ou d'envergure plus régionale ou nationale ne sont pas exclues.

Il s'agit d'atteindre l'efficacité et l'efficience avec une approche ouverte et flexible, permettant à la Coopération Espagnole d'avoir des interventions complémentaires et concentrées.

L'insécurité croissante au Sahel oblige à agir de plus en plus en développement dans des zones qui semblent et/ou deviennent plus tard des zones de crise humanitaire. Les interventions humanitaires ne sont pas soumises à la hiérarchisation géographique citée ci-dessus.

La coopération décentralisée, qui jusqu'à présent a été peu représentée au Niger, est généralement encadrée dans les priorités géographiques du CAP avec une certaine flexibilité et permettant des incursions et un soutien dans d'autres régions.

### 2.3. CADRE DE RÉSULTATS

Ce CAP n'établit pas de secteurs stratégiques en tant que tels, mais aborde plutôt la priorisation des ODD sur la base de l'expérience de la Coopération Espagnole au Niger, des capacités techniques, économiques et humaines des acteurs de la Coopération Espagnole déployés sur le territoire et en tenant compte de l'interrelation des différents secteurs qui sont approchés et qui travaillent. Tout ceci recherche une complémentarité optimisée entre les secteurs, les domaines d'expérience, la capacité d'intervention et surtout la capitalisation des avantages comparatifs et des valeurs ajoutées de la Coopération Espagnole au Niger.

Il est prévu que les ODD prioritaires ne soient pas des compartiments étanches, mais qu'il y ait une communication et des échanges constants entre eux<sup>32</sup>. **L'approche multisectorielle** précitée conduit la Coopération Espagnole à prioriser les ODD suivants dans son action au Niger :

#### ODD 1 PAS DE PAUVRETÉ



L'ambition du Niger par rapport à l'ODD 1 est de réduire l'incidence de la pauvreté de 45,1 % à 37,9 % en 2021 (PDES) et à 20 % en 2035 (SDDCI). Pour atteindre ces objectifs, l'action doit être multidimensionnelle et multisectorielle.

Dans son rapport volontaire 2018 sur les progrès des ODD<sup>33</sup>, le Niger a réitéré qu'il cherchera à réduire les inégalités et à faire émerger une classe moyenne nombreuse. Dans le deuxième rapport volontaire de 2020<sup>34</sup>, les principaux projets détectés par le Niger comprennent la mise en œuvre effective des politiques publiques pro-pauvres et la promotion des Activités Génératrices de Revenus, la mise en œuvre du programme de travail décent, l'amélioration de la productivité et la transformation de l'Agriculture (chaînes de valeur) et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, le renforcement de la bonne gouvernance et la mise en œuvre de la politique en matière de maîtrise de la croissance démographique.

Pour contribuer efficacement à la réduction des inégalités, il est essentiel de renforcer les mesures de protection sociale des personnes victimes de catastrophes, de conflits et de crises alimentaires et de soutenir la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale.

La Coopération Espagnole contribue déjà et continuera de le faire dans le cadre de ce CAP 2023-2027 aux principaux domaines d'action prioritaires du pays :

- Renforcement du Système National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires,
- Poursuite et intensification de la lutte contre la pauvreté et la faim, en concentrant les actions sur l'accentuation de l'approche genre et en portant une attention particulière aux populations les plus vulnérables,
- Mise en place de filets sociaux (transferts accompagnés d'actions de prévention/promotion et de transformation avec des subventions adéquates aux prix des intrants/matériaux/équipements ; facilitation de l'accès au crédit),
- Favoriser le changement de comportement en nutrition (pratiques familiales essentielles).

Pendant la période d'exécution de ce CAP, la Coopération Espagnole contribuera à l'ODD 1 selon le cadre de résultats suivant :

**RÉSULTAT DE DÉVELOPPEMENT 1 :**  
**La population nigérienne est moins vulnérable aux catastrophes naturelles**

**RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 1.1.:**

**Les administrations publiques nigériennes offrent une prévention et une réponse efficaces aux catastrophes naturelles dérivées du risque climatique.**

<sup>32</sup> Le fait qu'un ODD ne soit pas mentionné dans la priorisation ne signifie pas que ledit ODD ne sera pas travaillé, puisque tous les ODD sont complémentaires les uns des autres.

<sup>33</sup> [Revue nationale volontaire ODD Niger 2018.](#)

<sup>34</sup> [Revue nationale volontaire ODD Niger 2020.](#)

La Coopération Espagnole soutiendra les administrations publiques pour garantir une prévention et une réponse efficaces aux catastrophes (...), s'alignant sur la contribution déterminée au niveau national (CDN) soumise par le Niger à l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Afin de s'assurer que les institutions peuvent garantir une gestion adéquate des risques, la CE soutiendra, entre autres, l'élaboration de plans de gestion des risques et de planification avec une approche d'adaptation par les écosystèmes et des outils de base tels que les systèmes d'information et d'alerte précoce. Il est à noter qu'en Amérique centrale et avec un financement AECID-INTERCOONECTA, un projet intéressant sur la Prévention et la Gestion des Catastrophes en Agriculture est mené par la FAO et l'ITD-UPM dont certains enseignements pourraient être tirés afin d'être appliqués, reproduire et adapter certains au Niger.

Ces axes de travail viseront à améliorer la résilience aux situations de crise.

Les efforts dans le domaine de l'adaptation au changement climatique se concentreront sur le travail en matière de politiques et de pratiques qui permettent aux personnes et aux institutions de prévenir, minimiser ou compenser les dommages réels ou potentiels, ainsi que de profiter des opportunités offertes par le changement climatique.

De la même manière, la Coopération Espagnole pourra travailler sur l'éducation et la formation des agents de la protection civile chargés de répondre aux urgences.

## ODD 2 FAIM "ZÉRO"



Le Niger s'est fixé comme objectif de réduire l'insécurité alimentaire sévère à 1 % et l'insécurité alimentaire chronique à 11 % d'ici 2035.

Au cours des cinq dernières années, l'insécurité alimentaire aiguë a augmenté de 39 % au Niger selon l'UNICEF.

La dénutrition touche principalement les enfants de moins de 5 ans.

Selon les données de l'Enquête Nutritionnelle Nationale SMART menée entre août et septembre 2019 (période de pic de malnutrition aiguë), les principaux facteurs identifiés comme étant à l'origine de la malnutrition aiguë lors de cette analyse sont :

- Un apport alimentaire insuffisant avec une diversité alimentaire minimale de 6,3 % allant de 4,3 % à 9,0 %.
- Une forte prévalence de certaines maladies infantiles, notamment le paludisme, la diarrhée et les infections et infections respiratoires aiguës : dans

21 départements pour le paludisme, 20 pour la diarrhée et 18 pour les infections respiratoires aiguës. L'anémie est également un facteur important dans presque toutes les unités analysées. Les problèmes liés au faible accès à l'eau potable et aux mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement ne font qu'aggraver la situation.

- Pratiques d'alimentation sous-optimales pour les nourrissons et les jeunes enfants avec des taux d'allaitement exclusif très faibles.
- L'insécurité croissante dans les régions de Tillabéri, Diffa, Tahoua et Maradi, et les mouvements de population correspondants constituent une aggravation de la situation nutritionnelle.

La Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durables ou Initiative 3N et la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) sont les principaux documents et initiatives que dispose le Niger pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

De nombreux efforts ont été faits pour s'attaquer aux causes directes de la dénutrition et de la malnutrition, mais aussi pour créer les conditions d'un développement durable adéquat dans un contexte agricole compliqué en raison des risques auxquels le pays est confronté.

La capacité productive de la terre grâce à l'irrigation et au développement pastoral et forestier, la modernisation de l'économie agraire et la sécurisation foncière sont les principaux centres d'intérêt du Niger dans ce domaine.

### RÉSULTAT DE DÉVELOPPEMENT 2:

**Les producteurs augmentent leurs revenus grâce à l'amélioration durable de leur production et de leur productivité**

#### RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 2.1.:

**Les producteurs ruraux améliorent durablement la chaîne de valeur des produits agricoles (agriculture, élevage, sylviculture et pêche).**

La Coopération Espagnole continuera à soutenir les petits producteurs. Une attention particulière sera accordée aux femmes, comme cela a été fait ces dernières années, pour tirer parti des ressources et des moyens des petites et moyennes exploitations agricoles, forestières et de pêche en milieu rural et ainsi améliorer leur production.

Entre les axes de travail, un appui sera apporté à la constitution d'organisations et de coopératives de producteurs, à la formation et à l'emploi des jeunes, à la modernisation des techniques agricoles et d'élevage et au renforcement des filières (chaines de valeur).

Des pratiques agricoles basées sur la gestion durable des ressources naturelles seront promues, comme par exemple : les approches agroécologiques, l'utilisation et la gestion durables et raisonnées des ressources en eau, la protection des sols ou la minimisation de l'utilisation de produits agrochimiques.

L'intensification des travaux se poursuivra également sur la recherche pour l'innovation dans l'agriculture.

### ODD 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Dans le domaine de la santé, le Niger s'est fixé 7 cibles dont 3 de mise en œuvre et 15 indicateurs au titre de l'Agenda 2030.

Ces 7 cibles sont :

- Cible 3.1 Réduction de 30 % de mortalité maternelle et augmentation de 20 % d'accouchements assistés.
- Cible 3.2 Réduction de 25 % de mortalité infantile et néonatale.
- Cible 3.3 Maladies transmissibles : Réduction des infections par le **VIH** à l'horizon 2030 : 95 % des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) connaissent leur statut sérologique ; 95 % des personnes vivant avec le VIH qui connaissent leur statut sérologique sont traitées par antirétroviraux (ARV); 95 % de PWIH avec traitement antirétroviral ont réussi à supprimer leur charge virale. Concernant l'incidence de la **tuberculose**, il est prévu de passer de 84 cas/100000 habitants en 2019 à 51 cas/100000 habitants à la fin de 2026 et de réduire le taux de mortalité du 16 cas/100000 habitants en 2019 à 10 décès/100000 habitants à la fin de 2026. S'agissant du **paludisme**, l'objectif est de ramener le taux d'incidence de 2.04 cas/100000 habitants en 2015 à 0,91 cas/100000 cas en 2023. Pour l'**hépatite B**, les objectifs à atteindre d'ici à 2030 sont les suivants : réduire de 90 % les nouveaux cas d'hépatite B chronique et C, réduire de 65 % les décès liés à l'hépatite B et C et assurer un traitement à 80 % des porteurs chroniques éligibles de l'hépatite B et C.
- Cible 3.7 Santé Sexuelle et Reproductive, Planification Familiale : Pourcentage de femmes utilisant des contraceptifs modernes et taux de maternité chez les adolescentes : 36,8 % de femmes utilisent des contraceptifs modernes et le taux de maternité des adolescentes est de 14 %.
- Cible 3.a Réduction du tabagisme et contrôle antitabac. Réduire la prévalence du tabagisme de 6,2 % en 2021 à 4,34 % en 2030 (réduction de 30 % entre 2021 et 2030).
- Cible 3.b % de la population ayant accès aux médicaments et vaccins - Montant net total d'APD dans la recherche.
- Cible 3.c Ressources : ratio personnel de santé - habitants.

Le Niger a réalisé des progrès très importants dans l'amélioration de son système de santé et la réduction de la mortalité infantile. Cependant, beaucoup d'efforts sont encore nécessaires pour assurer une bonne santé et un bien-être d'ici 2030.

Les principaux défis sont :

- Une plus grande accessibilité de la population aux services de santé.
- Le développement de la santé reproductive.
- Accroître l'efficacité du système de prévention sanitaire.
- Gestion efficace des ressources.
- La disponibilité permanente des médicaments, vaccins, consommables, fournitures alimentaires et thérapeutiques, réactifs, sang et dérivés de qualité.
- Renforcer la gouvernance de la santé.
- Promouvoir la recherche en santé.

**RÉSULTAT DE DÉVELOPPEMENT 3 :**  
Les personnes vulnérables améliorent leur accès aux services de santé de meilleure qualité

**RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 3.1.:**

**La qualité des services de santé nationaux s'améliore.**

La Coopération Espagnole renforcera le système de santé nigérien en misant sur les soins primaires et la continuité des soins à tous les niveaux de soins, des capacités institutionnelles cherchant à offrir des services de qualité. Les personnes ont le droit d'être soignées au niveau de soins que nécessitent leurs besoins : niveau primaire, niveau hospitalier spécialisé avec un système de référence adéquat.

Elle contribuera également au renforcement des programmes de prévention de la mortalité maternelle et infantile, et aux programmes de Formation Médicale Spécialisée.

Pour cela, il est nécessaire d'avoir du personnel correctement formé, y compris au niveau de la spécialisation. Entre autres lignes, la Coopération Espagnole renforcera les stratégies nationales de formation des personnels de santé.

Une longue trajectoire dans le secteur de la santé au Niger et la reconnaissance de sa valeur ajoutée en santé permet à la Coopération Espagnole de participer au dialogue de politiques.

L'amélioration des processus de recrutement, l'appui aux formations médicales spécialisées, la révision et la mise à jour des protocoles de santé et le soutien au développement des établissements d'enseignement, sont des

axes que la Coopération Espagnole explorera dans le cadre de cette période 2023-2027.

## ODD 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Dans le domaine de l'éducation, le Niger a enregistré des résultats positifs à la fin de la période des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Par exemple, le taux net de scolarisation est passé de 18 % en 1992 à 63,4 % en 2015.

Malgré quelques résultats encourageants, seuls les trois quarts des enfants scolarisés au primaire terminent leur cycle, et le taux d'analphabétisme chez les jeunes de 15 à 24 ans reste préoccupant.

Les établissements d'enseignement ne disposent pas d'infrastructure suffisante pour offrir une éducation de qualité. Absence d'un réseau informatique interconnecté, faible accès à l'électricité et à l'eau potable, et peu d'équipements informatiques disponibles en adéquation avec les perspectives du système éducatif nigérien.

Les enseignants ont un accès limité à la formation pour exercer leur métier, tant pour la formation professionnelle que pour l'enseignement primaire.

Les inégalités entre garçons et filles sont toujours d'actualité et l'accès à la formation professionnelle n'est pas toujours suffisant.

Parmi les priorités à considérer, selon le PDES 2022-2026 adopté par le Conseil des Ministres le 10 juin 2022, figurent :

- Assurer une éducation universelle et une formation inclusive et équitable.
- Améliorer la qualité et la gouvernance de l'éducation et de la formation technique et professionnelle, ainsi que les mécanismes d'éducation non formelle.
- Éducation des filles et des garçons en situation d'urgence dans des zones fragiles.
- Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes.
- Renforcer l'apprentissage renouvelé et l'éducation non formelle.

Dans le nouveau PDES 2022-2026, l'éducation occupe une place importante et sera une priorité de l'action gouvernementale. La Coopération Espagnole s'occupera principalement de l'éducation des filles.

### RÉSULTAT DE DÉVELOPPEMENT 4 :

**La population reçoit une formation qui l'aide à s'intégrer au marché du travail**

### RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 4.1.:

### Les groupes vulnérables ont accès à un système de formation professionnelle qui fournit les compétences appropriées à la demande de la main-d'œuvre existante.

La Coopération Espagnole concentrera ses efforts sur l'éducation et la formation professionnelle des filles, donnant ainsi une continuité à une expérience consolidée au cours des dernières années. L'intervention dans ce secteur se concentrera sur la promotion de l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes, avec une attention particulière aux femmes, pour contribuer à l'élimination ou au moins à la réduction des disparités entre les sexes en matière d'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'accès au marché du travail.

L'expérience accumulée jusqu'à présent sera utilisée, en essayant de capitaliser sur ce qui a été fait ces dernières années. Il sera intéressant de travailler sur un système de gestion des connaissances pour pouvoir consolider tout le contenu précédemment généré.

Certaines des lignes que la Coopération Espagnole explorera dans ce domaine seront :

- Étendre la couverture des centres de formation par la construction et la réhabilitation d'infrastructures.
- Développer des mesures pour faciliter l'accès des groupes les plus défavorisés tant en milieu urbain qu'en milieu rural.
- Accompagner la conception et l'élargissement de l'offre de qualité dans les filières de formation technique les plus demandées par le marché du travail.
- Favoriser la création de mécanismes permettant de rapprocher les centres de formation professionnelle, les étudiants et les entreprises et autres acteurs productifs.
- Considérer le domaine de l'éducation non formelle comme un espace au service de la population ayant moins accès à l'éducation et en situation de vulnérabilité.

## ODD 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme a été ratifiée par le Niger le 10 octobre 1999. La réserve formulée à l'article 2 f), concernant l'élimination des lois, règlements, coutumes et pratiques à caractère discriminatoire à l'égard des femmes, reste en vigueur. Le Niger a adhéré au Protocole facultatif à la Convention en septembre 2004.

A ce jour, le Niger a signé, mais pas encore ratifié, le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (Protocole de Maputo), qui garantit les droits des femmes, dans le cadre de l'Union Africaine.

Parmi les observations faites par le Comité CEDAW au dernier rapport périodique du Niger présenté le 24 avril 2017, il faut souligner la méconnaissance des juges, avocats et procureurs, et des femmes elles-mêmes, des dispositions de la Convention et les recommandations générales du Comité, ainsi que le Protocole Facultatif de la Convention.

Il note avec préoccupation la prévalence de la violence à l'égard des femmes au Niger, qui comprend la violence domestique, les mariages forcés et précoces, les abus sexuels contre les femmes et les mutilations génitales féminines. Il est également préoccupé par le manque de données sur toutes les formes de violence subies par les femmes, ainsi que par l'absence d'une stratégie globale pour lutter contre toutes ces formes de violence.

Le Comité est en outre préoccupé par les conséquences négatives pour les femmes de l'application de trois sources différentes du droit, à savoir les normes du droit positif, coutumier et religieux.

Parmi les priorités à considérer, selon le PDES 2022-2026, adopté par le Conseil des Ministres le 10 juin 2022, figurent :

- Réduction des inégalités de genre et des disparités dans et entre les régions.
- Lutter contre les violences basées sur le genre.
- Intégrer le genre dans les politiques publiques à tous les niveaux (national, régional, local et communal), ainsi que d'améliorer le cadre réglementaire et juridique en matière de prévention et de réponse à la violence basée sur le genre.
- Favoriser l'autonomie et la résilience des femmes en facilitant leur accès aux ressources économiques et productives.

#### **RÉSULTAT DE DÉVELOPPEMENT 5:**

**Les femmes augmentent leur présence et leur participation active à la vie politique, économique et sociale au même pied d'égalité que les hommes.**

#### **RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 5.1.:**

**La société revendique les droits des femmes, combat les stéréotypes de genre et le sexisme, fait preuve de moins de tolérance envers la violence à l'égard des femmes et participe activement à sa prévention.**

#### **RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 5.2.:**

**Le cadre juridique et institutionnel permet l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les politiques publiques et dans la société.**

#### **RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 5.3.:**

**Les femmes renforcent leur leadership et leur participation aux espaces décisionnels de la vie publique.**

#### **RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 5.4.:**

**Les femmes ont accès aux ressources économiques et productives (terre, logement, emploi et crédit).**

La Coopération Espagnole vise à contribuer à une plus grande présence et une plus grande participation politique, sociale et culturelle des femmes au Niger et pour cela, elle cherchera à promouvoir la mise en place de mécanismes qui contribuent à entraîner un changement dans les attitudes et les comportements de la société face à l'inégalité de genre.

Elle travaillera également à la reconnaissance de l'égalité formelle (reconnaissance des droits et devoirs politiques des femmes, documents politiques, adaptation et harmonisation avec la législation et les engagements internationaux, etc.).

En définitive, une véritable égalité et la réduction des différents types de discrimination à l'égard des femmes et des filles seront promues afin qu'elles puissent exercer pleinement leurs droits.

L'appui aux organisations féministes et féminines, la formation et la sensibilisation des leaders de la société civile, la sensibilisation des citoyens en général, en particulier des hommes et des enfants, sont quelques axes de travail qui seront abordés par la Coopération Espagnole durant la période 2023-2027.

Le développement de cadres juridiques et institutionnels propices à l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques publiques et dans la société sera encouragé. Pour cela, des stratégies d'intégration du genre et un soutien à l'obtention d'informations seront essentiels pour suivre la situation des femmes et des filles tout au long de la période de mise en œuvre du CAP 2023-2027.

La sensibilisation, la formation formelle et non formelle des femmes leaders seront également abordées et des mesures d'action positive telles que les quotas, la représentation équitable, etc. seront soutenues.

Le travail sera guidé par la politique étrangère féministe de l'Espagne, qui inclut la promotion active de l'égalité des sexes en tant que principe transversal et axe prioritaire de l'action étrangère espagnole. Ainsi, les cinq principes qui régiront l'action étrangère de l'Espagne au Niger sont :

- Approche transformatrice.
- Leadership engagé.
- Appropriation.
- Participation inclusive et formation des alliances.
- Intersectionnalité et diversité.

## ODD 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Le Niger aspire à se doter d'infrastructures nationales et transfrontalières de qualité, fiables et pérennes.

Le pays pourra ainsi promouvoir une industrialisation à haute valeur ajoutée.

Pour cela, le Niger envisage de renforcer la recherche scientifique et d'améliorer les capacités technologiques des filières industrielles du pays. En dehors de ses stratégies liées à l'exploitation des ressources naturelles, le Niger met l'accent, entre autres, sur le développement des infrastructures de communication, des industries manufacturières et de l'agrobusiness.

La contribution à cet ODD 9 est intégrée dans le résultat de développement 2.

### RÉSULTAT DE DÉVELOPPEMENT 2 :

**Les producteurs augmentent leurs revenus grâce à l'amélioration durable de leur production et de leur productivité**

### RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE 2.2.:

**Les PME (Petites-Moyennes Entreprises) agricoles rurales sont plus compétitives et améliorent leur insertion sur les marchés agroalimentaires internes et externes.**

Consolidant le travail réalisé au cours des années précédentes, la Coopération Espagnole favorisera le développement de stratégies pour soutenir la capacité de transformation des productions. Cela comprendra entre autres : la démarche qualité, le stockage de la production, la transformation ou la commercialisation de leur production.

Guidée par une approche intégrale de la chaîne de valeur, la Coopération Espagnole explorera des axes de travail tels que :

- L'appui à la formation technique en agro-industrie et, en particulier, à la montée en compétences des producteurs en milieu rural.
- La participation à l'élaboration de diagnostics et d'études de marché afin d'améliorer la commercialisation.
- L'amélioration des canaux de commercialisation.
- Le soutien aux organisations de producteurs.

## 3. PARTENARIATS POUR LA STRATÉGIE

### 3.1. RÉSEAU DES ALLIANCES

Comme stipulé dans le Vème Plan Directeur de la Coopération Espagnole, l'Agenda 2030 insiste sur les avantages et le potentiel des alliances, et appelle à établir une Alliance Mondiale pour le Développement Durable à travers l'ODD 17, autour de la construction de partenariats et de la mobilisation des connaissances, de la capacité technique, la technologie et les ressources, avec la participation de tous les partenaires possibles. Il existe un accord général qui admet que de telles alliances mondiales peuvent évoluer en coalitions d'action visant à réduire la pauvreté.

L'engagement de la Coopération Espagnole à participer à cette Alliance Mondiale est profond et se traduit par la promotion d'alliances multipartites entre les acteurs de la coopération internationale, publics et privés, le secteur des entreprises et la société civile, tant espagnols qu'avec ceux de ses pays partenaires.

Les avantages du travail en partenariats sont bien connus et vont d'une grande harmonisation et alignement à une plus grande capacité de dialogue de politiques, à une aide et à une efficacité améliorée.

Dans le cadre de ce CAP, les principaux acteurs sont les suivants :

#### **Administration Générale de l'État et autres entités du secteur public institutionnel de l'État**

L'Administration Générale de l'Etat (AGE) est représentée au Niger par l'Ambassade d'Espagne à Niamey et le Bureau de Coopération Technique de l'AECID en tant qu'Unité de Coopération à l'Extérieur (Ministère des Affaires Etrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération (MAE/UE/C). Le Ministère, par l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat de Coopération Internationale, est l'organisme chargé de planifier, diriger, exécuter et évaluer la politique de coopération internationale pour le développement. Rattachée à ce Secrétaire d'État, l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) est chargée de promouvoir, gérer et exécuter cette politique à travers différentes modalités et instruments.

D'autres Ministères et entités publiques contribueront à l'élaboration du Cadre d'Association Pays avec le Niger, mais dans une moindre mesure. Parmi eux, on peut citer, le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de

l'Alimentation, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, le Ministère de la Transition Écologique et du Défi Démographique, le Ministère du Travail et de l'Économie Sociale et le Ministère de l'Éducation et Formation Professionnelle ou le Ministère de l'Égalité et le Ministère de l'Intérieur et la Fondation Internationale et Ibéro-américaine pour l'Administration et les Politiques Publiques (FIIAPP).

Dans le domaine de l'AGE (Administration Générale de l'État), le plus grand bailleur de fonds est le Ministère des Affaires Étrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération, avec plus de 99 % du total apporté par l'AGE au cours de la période précédente, et près de 95 % du total apporté par tous les acteurs espagnols.

#### **Communautés Autonomes et Entités Locales**

Dans le système espagnol de Coopération au Développement, les Communautés Autonomes (CCAA) et les Entités Locales (EELL) fournissent une bonne partie de l'APD espagnole aux pays partenaires. Cependant, ce n'est pas le cas au Niger.

La part de l'APD apportée par les Communautés Autonomes et les Entités Locales n'est pas significative. Dans le CAP précédent, elle était d'environ 4 %.

Au cours de la période précédente 2013-2019, les CCAA et les Entités Locales (EELL) qui ont contribué le plus aux fonds (moins de 1 million d'euros ensemble) étaient : les Communautés du Pays Basque et de Navarre et la Mairie de Barcelone.

#### **Organisations Non Gouvernementales de Développement**

Au total, quinze ONG espagnoles ont des bureaux permanents au Niger : ACP, ACPP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA, CONEMUND et ACCION CONTRA EL HAMBRE. La plupart d'entre elles sont financés principalement par l'APD espagnole au Niger et leurs interventions sont intégrées parfaitement dans le CAP de la Coopération Espagnole.

Au cours de la période 2013-2019 analysée dans l'évaluation du précédent CAP, les ONGD espagnoles et internationales étaient le deuxième canal le plus important

pour l'APD espagnole avec 13,5 millions d'euros, suivies de près par les organisations multilatérales (ONU et UE) avec près de 13 millions d'euros.

## Union Européenne

La principale forme de coopération entre l'UE et le Niger est l'appui budgétaire. Elle travaille principalement sur la gouvernance, appui au secteur privé, la santé, l'éducation, la démocratie et la société civile, la justice et l'État de droit, et la défense des droits humains.

Aussi, les Accords de Partenariat Economique (APE) contribuent aux efforts visant à éradiquer la pauvreté en favorisant l'intégration régionale et la croissance économique en favorisant le commerce. Étant donné que l'UE est le plus grand partenaire commercial du Niger, il est logique que l'UE et les États Membres se concentrent sur des secteurs tels que l'agriculture et l'élevage, secteurs clés pour l'économie nigérienne.

La Commission Européenne est l'un des principaux donateurs de coopération pour le développement et l'aide humanitaire au Niger et participe, entre autres, dans la lutte contre la malnutrition aiguë sévère ou la remise de l'aide alimentaire d'urgence.

L'UE et les États Membres ont développé deux Initiatives Team Europe qui abordent les éléments critiques du contexte nigérien : la situation humanitaire, la gouvernance, la paix, le développement et la croissance économique : "Gouvernance, Paix, Droits"<sup>35</sup> et "Niger Generations Futures"<sup>36</sup>. D'autre part, un travail actif est réalisé en matière de programmation conjointe qui se concentre sur les trois domaines suivants : la gouvernance, l'éducation et la formation professionnelle, et l'économie verte et inclusive.

## Organisations Internationales

Le Niger compte 17 Agences Onusiennes : FAO, OIT, FMI, OIM, Bureau de la coordination des affaires humanitaires OCHA, Commission Économique pour l'Afrique (CEA), ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, UNFPA, UNHCR, UNICEF, UNOPS, Volontaires des Nations Unies, Programme Alimentaire Mondial (PAM), OMS et le Groupe de la Banque Mondiale.

La coordination des différents acteurs de la Coopération Espagnole se fait à travers les nombreux groupes de travail et clusters.

Les échanges se font également de manière bilatérale avec les différentes agences avec lesquelles la Coopération Espagnole a des interventions communes ou qu'elle finance partiellement ou totalement. La Coopération Espagnole est en contact avec toutes ces entités.

De la même manière, le pays bénéficie de la présence des principales agences de coopération internationale. De même, la coordination, le dialogue et l'interaction se font dans le cadre de réunions sectorielles et dans le cadre d'interventions partagées à travers les comités de coordination des projets.

Le travail sera coordonné avec les organisations et initiatives régionales suivantes : Union Africaine, Banque Africaine de Développement, la CEDEAO et le G5 Sahel et l'Alliance Sahel, ainsi qu'avec l'Alliance GAVI et le Fonds Mondial spécifiquement dans le domaine de la santé.

Les Nations Unies s'alignent sur le nouveau PDES 2022-2026 et ont défini comme axes thématiques pour les années à venir : Renforcement de la gouvernance et du pacte de confiance qui lie les élus au peuple, capital humain en autonomisant les femmes et les jeunes comme moteur de redressement et de réduction des différences sociales, politiques et économiques et enfin de valoriser le potentiel agropastoral, de la terre et du changement climatique au Niger.

## Secteur des Entreprises Privées - Organisations Commerciales et Entreprises

Le secteur des affaires espagnoles au Niger est très limité. Néanmoins, certaines entreprises ont une présence et un intérêt à contribuer au développement du pays et, d'autre part, il existe une volonté de rapprocher les entreprises espagnoles des opportunités que le Niger peut leur offrir et ceci, malgré le fait que le Niger ne soit pas un pays prioritaire dans le III Plan Afrique<sup>37</sup> et l'Africa Focus 2023<sup>38</sup>, il existe des possibilités de synergies à travers ces deux initiatives espagnoles.

Il est proposé d'étudier les possibilités d'intégration du secteur des entreprises dans les opérations de la Coopération Espagnole à partir de différentes perspectives telles que l'échange de connaissances, le transfert de technologie, le soutien au contenu de la formation professionnelle, les Partenariats Public-Privé pour le Développement (PPPD) étant donné que le contexte nigérien peut représenter une opportunité pour cet instrument. Les secteurs de l'agriculture et de l'élevage sont les principaux domaines d'activité où le secteur des entreprises espagnol peut apporter une plus

35 Gouvernance, Paix, Droits.

36 Niger Générations Futures.

37 III Plan Afrique.

38 Focus Afrique 2023.

grande contribution grâce à son avantage comparatif dans des domaines tels que, par exemple, l'accès aux énergies renouvelables, l'irrigation ou la modernisation agricole en général.

### Universités et Centres d'Enseignement et de Recherche

Bien que la part de l'APD fournie par les universités ne soit pas significative et ait été inférieure à 1 % de l'APD espagnole au cours de la période précédente, il existe un potentiel à explorer en termes d'échanges d'enseignants pour améliorer le programme éducatif et les étudiants (programmes de bourses) ainsi qu'en recherche appliquée dans les secteurs liés à l'agriculture, capacités d'adaptation au changement climatique, entre autres axes de travail.

## 3.2. MODALITÉS ET INSTRUMENTS

Dans le cadre de ce CAP, et se référant aux modalités d'aide, dans cette période, l'instrument de crédits aux Etats (aide remboursable) sera introduit pour la première fois, à travers deux programmes financés par le FONPRODE.

L'aide bilatérale directe sera réalisée principalement avec des organismes publics et des Organisations de la Société Civile (OSC), tandis que l'aide bilatérale indirecte sera acheminée principalement par le biais des ONGD espagnoles et une partie continuera à être orientée vers l'aide multilatérale et/ou multi-bilatérale avec les organisations internationales.

Concernant les instruments, nous décrivons ci-dessous les principaux instruments susceptibles d'être utilisés par la plupart de l'APD espagnole pendant la période d'exécution du CAP :

### Projets et Programmes

Le rôle des ONGD espagnoles au Niger est important. L'AEICID elle-même reconnaît les ONGD comme des acteurs clés dans l'exécution de ses politiques de coopération. L'essentiel de l'APD espagnole gérée par l'ONGD répond à des appels à projets concurrentiels, à savoir, celui de projets de développement, celui d'actions humanitaires, celui d'actions d'innovation, celui des conventions (convenio en espagnol) de développement et d'urgence d'AEICID et les appels à projets de coopération décentralisée.

Afin d'atteindre les résultats de développement identifiés, les ONGD espagnoles comptent presque systématiquement sur l'appui et la collaboration avec des OSC nigériennes, ces dernières étant un élément clé dans la mise en œuvre des interventions de la coopération espagnole.

### Coopération Technique

La coopération technique est définie, selon le CAD de l'OCDE, comme une « modalité visant à renforcer les capacités individuelles et organisationnelles par la fourniture de services spécialisés, de formations et d'opportunités d'apprentissage connexes ». Elle se caractérise par « la fourniture de savoir-faire sous forme de personnel, de formation, de recherche, de conseil et de tout type d'appui technique qui contribue à la réalisation des objectifs de développement dans les pays partenaires ».

En ce sens, la Coopération Espagnole au Niger utilisera la modalité de coopération technique dans des actions de conseil technique ou de renforcement des capacités et de formation, comme cela a été le cas en 2020 à travers la formation de médecins dans des spécialités prioritaires pour le Niger afin de contribuer à améliorer l'accès et la qualité des soins en santé.

### Coopération Multilatérale et Multibilatérale

Pendant la période d'exécution de ce CAP, les partenaires prioritaires de la Coopération Espagnole seront (sans que la liste ne soit cloturée) les organisations multilatérales suivantes : CICR, FAO, PAM, UNICEF, UNFPA, UNHCR, FIDA, BM et BAD et ONU Femmes. Les relations avec l'Alliance Sahel seront également maintenues.

### Coopération Déléguée (Union Européenne)

Les fonds délégués s'articulent à travers la signature d'accords entre l'UE ou l'État Membre donateur et l'AEICID, soit sous forme de coopération déléguée, de blending (financement combiné) ou de subventions. La coopération déléguée est une forme de coopération technico-financière avec transfert de ressources et de responsabilité de suivi. Au cours de la période 2023-2027, la Coopération Espagnole sera impliquée dans plusieurs opérations de coopération déléguée liées au secteur agricole et à la croissance économique.

Le Plan d'Investissement Extérieur de l'UE encouragera les investissements dans les pays partenaires en Afrique. Il favorisera la croissance inclusive, la création d'emplois et le développement durable, en abordant ainsi certaines des principales causes de la migration irrégulière. Le Plan d'Investissement Extérieur est adapté aux besoins spécifiques des pays partenaires.

### Remboursable FONPRODE (Fonds pour la Promotion du Développement)

La Coopération Espagnole peut effectuer des opérations financières remboursables, à travers le FONPRODE. Les

instruments utilisés par ce Fonds sont : les crédits aux Etats ; contributions aux Fonds d'Investissement et l'inclusion financière ou microfinances. La première opération de crédit à l'État du FONPRODE en Afrique a eu lieu au Niger pour le financement du projet régional PARIIS en cours d'exécution dans le pays.

Actuellement, il existe une autre opération de crédit à l'État pour le financement du Projet de "Renforcement de la Résilience des Communautés Rurales à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle" (PRECIS), qui sera exécuté dans l'Accord-Cadre de cofinancement entre l'Espagne et le FIDA signé le 22 septembre 2020. Concernant la microfinance, l'appui au Niger se poursuivra à travers les opérations des Véhicules d'Investissement en Microfinances auxquels FONPRODE participe : Regional MSME Investment Fund for Sub-Saharan Africa (REGMIFA) y African Guarantee Fund (AGF), qui incluent dans leur portefeuille des projets au Niger.

Au cours de la période 2023-2027, de nouvelles opérations pourraient être explorées grâce aux instruments du FONPRODE, mais aucune opération n'a pour l'instant été pré-identifiée.

Enfin, au niveau communautaire, le FONPRODE a reçu l'appui de l'UE pour la mise en œuvre de trois initiatives, signées dans le cadre du Plan Européen d'Investissement, dans les domaines de l'inclusion financière (INCLUSIFI), de la résilience urbaine face au changement climatique (RECIDE) et énergies renouvelables (Programme Energies Renouvelables pour l'Afrique Subsaharienne). INCLUSIFI et RECIDE sont des initiatives dirigées par AECID-FONPRODE, et le programme d'énergies

renouvelables est dirigé par COFIDES. Le Niger pourrait bénéficier de ces programmes.

### PPPD

L'AECID définit un PPPD ou Partenariat Public-Privé pour le Développement comme une relation volontaire, collaborative et formelle entre l'AECID, les administrations publiques des pays partenaires et une ou plusieurs entités du secteur des entreprises, de la société civile et de la sphère universitaire, de l'Espagne, des pays partenaires ou des pays tiers, dans lesquels un objectif commun est établi, avec un impact démontrable sur le développement, et dans lesquels les responsabilités sont définies conjointement et les ressources, les risques et les réalisations sont assumés conjointement. Cet instrument a été rendu officiel à travers le Protocole de l'AECID pour la gestion des Partenariats Public-Privés pour le développement (PPPD) et l'AECID souhaite que cet outil ait une importance croissante dans la Coopération Espagnole.

Tout au long de ce CAP, les possibilités et opportunités de développement de l'PPPD seront étudiées afin de contribuer au développement du Niger et ainsi intégrer le secteur espagnol des affaires en tant qu'acteur du développement humain.

### 3.3. RESSOURCES

Cet accord n'implique pas d'engagements financiers ; ces engagements seront établis dans des documents ultérieurs

#### Répartition de l'APD espagnole estimée et dédiée au Niger pour la période 2023-2027

**RD5** Les femmes augmentent leur présence et leur participation active à la vie politique, économique et sociale sur un pied d'égalité avec les hommes; **18%**

**ODD 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**

**RD4** La population reçoit une formation qui l'aide à s'intégrer au marché du travail; **10%**

**ODD 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ**

**RD3** Les personnes vulnérables améliorent leur accès à des services de santé de meilleure qualité ; **5%**

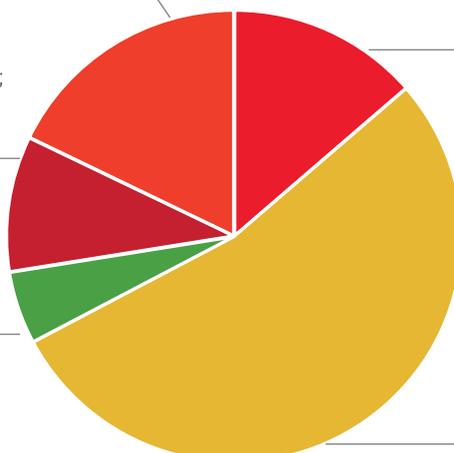
**ODD 3 BONE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**RD1** La population nigérienne est moins vulnérable aux catastrophes naturelles; **14%**

**ODS 1 PAS DE PAUVRETÉ**

**RD2** Les producteurs augmentent leurs revenus; **54%**

**ODS 2 FAIM ZÉRO**  
**ODS 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**



correspondant aux différentes interventions. L'allocation finale sera soumise à la disponibilité du budget.

Les acteurs de la Coopération Espagnole impliqués dans ce CAP doivent consacrer des efforts pour que la plupart de leurs budgets destinés au Niger soient alignés sur les objectifs convenus avec le pays et se concentrent sur le développement et les résultats intermédiaires convenus et reflétés dans le présent CAP 2023-2027 et les révisions futures qui pourraient survenir.

On estime que l'APD espagnole pour la période 2023-2027 dédiée au Niger tourne autour de quelques 60 millions d'euros.

Environ 40 % des ressources totales estimées pour la période CAP 2023-2027 seraient des fonds de coopération remboursables.

Ensuite, un exercice de répartition de l'APD espagnole pour la période 2023-2027 est effectué. Cette répartition est indicative et, en travaillant à partir d'une approche globale et multisectorielle, la répartition par ODD reste comme une distribution approximative puisque toutes les interventions contribuent à plusieurs ODD à la fois, simultanément et/ou complémentaires.

### 3.4. RISQUES

#### Risques Environnementaux

Pour les différents ODD qui seront travaillés dans le cadre de ce CAP 2023-2027, le changement climatique est un élément à haut risque, et les conséquences négatives qu'il a déjà devraient s'aggraver. Au Niger, le changement climatique se manifeste par des sécheresses, des ravageurs, l'altération et la réduction des cycles et des saisons des pluies, des pluies torrentielles, des inondations, la réduction de la disponibilité de l'eau, des incendies et des vagues de chaleur. À cela s'ajoutent l'avancée du désert et les problèmes de désertification qui se traduisent par la perte de milliers d'hectares de sol par an, qui ne sont plus disponibles pour l'agriculture et l'alimentation. Cela exerce une forte pression sur des écosystèmes déjà très vulnérables et stressés, dont dépendent la production agricole et la sécurité alimentaire du pays, et accroît les conflits et l'insécurité. Il est

donc impératif d'accorder une attention particulière à la disponibilité et à l'adaptabilité des cultures locales et aux stratégies visant à améliorer l'accès à la nourriture, car le Niger fait partie des pays dont l'agriculture pourrait être affectée de manière très inquiétante d'ici 2100.

#### Risques Economiques

Trois risques majeurs sont détectés qui sont liés à des critères économiques, mais aussi technologiques. Le manque de technologie adéquate et appropriée qui est déjà une réalité pourrait être exacerbé ou en tout cas maintenu. C'est un risque qui existe clairement dans l'agriculture et l'élevage, mais aussi dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Concernant notamment l'agriculture et l'élevage, les risques de travailler sur des marchés mal structurés et mal organisés s'ajoutent au risque que les producteurs n'aient pas un accès suffisant aux marchés eux-mêmes. Cela peut être aggravé par le manque de structures suffisantes, adéquatement équipées et conditionnées pour assurer un stockage de qualité.

#### Risques institutionnels et politiques

Parmi les risques institutionnels et politiques, ressortent :

- Faiblesse de l'Administration par insuffisance de personnel et de moyens.
- Insuffisance de fonctionnaires formés à des tâches spécifiques.
- Menace terroriste et forte insécurité, notamment dans les zones frontalières.
- Barrières culturelles et religieuses qui rendent difficile la mise en œuvre de certaines politiques, notamment en matière de genre.
- Difficulté à attirer le secteur privé et à lancer des activités génératrices de ressources.
- Difficulté à organiser un système fiscal efficace en raison de la forte présence d'une économie irrégulière.
- Abandon de l'école, surtout chez les filles.
- Insuffisance d'informations et de statistiques.
- Développement technologique insuffisant de l'Administration.
- Difficultés à intégrer de nouvelles spécialités dans les centres de formation.

## 4. SUIVI, ÉVALUATION ET RÉNDITION DE COMPTES

**Le Cadre de Résultats du CAP 2023-2027 est proposée conformément au nouveau PDES 2022-2026**, adopté par le Conseil des ministres le 10 juin 2022. Le Cadre de Résultats permettra de valider **l'alignement** du CAP 2023-2027 au nouveau PDES 2022-2026, de participer à **l'appropriation** par les institutions nigériennes et permettra de travailler sur **l'harmonisation** avec les autres partenaires de la Coopération Espagnole qui auront de nouvelles programmations. Ce Cadre de Résultats fait également partie de l'engagement profond de la Coopération Espagnole à contribuer aux principes de la Déclaration de Paris.

### 4.1. SUIVI

L'objectif du suivi du CAP est de s'assurer de la contribution adéquate de la Coopération espagnole au développement du pays. Pour cela, il sera nécessaire d'avoir une vision commune du degré d'avancement dans l'atteinte des Résultats de Développement et Intermédiaires contenus dans le CAP, ainsi que des aspects les plus pertinents qui sont ressortis lors de l'exécution du CAP.

Le suivi sera abordé à partir de deux domaines : le suivi stratégique et le suivi technique, et se matérialisera dans un **rapport de suivi (technique et stratégique)** dans la troisième année de validité du CAP et une mise à jour de celui-ci dans la quatrième année de validité du CAP, avant son achèvement.

Concernant le suivi technique, les résultats intermédiaires du CE seront analysés à travers la mesure des indicateurs proposés dans la Matrice de Suivi des Résultats (MSR). Pour assurer un suivi efficace, dans le cadre du Mécanisme de suivi mis en place, les interventions pertinentes seront sélectionnées pour un suivi plus précis, selon trois critères : leur impact, le montant financier, et leur importance politique ou autre.

La **partie technique du rapport de suivi** du CAP contiendra :

- La contextualisation.
- Description des participants et de leur contribution, ainsi que description de la structure de suivi.
- L'évaluation de l'état d'avancement des résultats du CE (RD et RI).
- Évaluation des problèmes d'efficacité et de qualité, des jalons et des difficultés pertinentes, et des mesures correctives à intégrer.
- L'évaluation des approches transversales.

- Évaluation de la gestion interne.
- Evaluation du positionnement des acteurs.

Et il comportera en annexes :

- Le Cadre de Résultats du CAP, y compris le tableau d'agrégation des données et les indicateurs.
- Le Tableau des Interventions du CAP.
- La Matrice de Suivi de l'Alliance.

Les participants au suivi seront :

- Sur le terrain : COPEMIX (Commission Permanente Mixte), institutions d'exécution du pays associé, le Ministère du Plan et CE, GEC, GES et OTC.
- Au siège : PCS, EPA, DGPOLDES et AECID.

Une fois le rapport préparé, Le BTC le présentera à l'EPA. La **partie stratégique du rapport de suivi** sera préparée en coordination avec le COPEMIX. (Commission permanente mixte) Il comprendra un aperçu de la contribution de la coopération espagnole au développement du pays au cours de la période correspondante, une évaluation de l'état d'avancement du CAP, avec l'identification des problèmes existants et la mise en place de mesures correctives, et un examen des résultats de développement.

### 4.2. ÉVALUATION ET RÉVISION

Le rapport de suivi (technique et stratégique) réalisé au cours de la troisième année et sa mise à jour au cours de la quatrième année seront des éléments essentiels pour l'évaluation du CAP décrit dans cette section.

En temps utile pour en disposer au début de l'élaboration du prochain CAP et après communication à la DGPOLDES, une évaluation externe de la clôture du CAP sera réalisée.

À cette fin, un Comité de gestion sera établi, composé de l'AECID, par le biais du BTC, et de la Division de l'évaluation de la DGPOLDES, qui sera chargé d'approuver formellement les termes de référence de l'évaluation, le contrat de l'équipe d'évaluation et de veiller à ce qu'elle soit réalisée selon les phases prévues, en coordonnant et en favorisant la participation du reste des acteurs.

L'ensemble de ce processus sera dirigé sur le terrain par le BTC ou le UCE correspondant et le ministère nigérien de la planification, qui maintiendra une communication

continue et fluide avec les acteurs des deux pays impliqués dans le développement de ce cadre de partenariat.

Le BTC sera également chargé de préparer, en coordination avec le comité de gestion et les autres parties prenantes, le plan de réponse et d'amélioration de la gestion, et présentera les résultats de l'évaluation au siège une fois celle-ci terminée, à temps pour commencer à planifier le nouveau CAP.

Le rapport d'évaluation de clôture du CAP et son résumé exécutif seront publiés sur les sites Internet de la Coopération espagnole, du MAUC et de l'AECID.

### 4.3. RÉDDITION DE COMPTES MUTUELLE ET TRANSPARENCE

Ce seront la Coopération Espagnole au Niger et les institutions et acteurs du pays associé qui réaliseront les mesures de communication et de transparence qui sont mises en place.

Dans un souci de transparence et de reddition mutuelle, le BTC et le Ministère du Plan transféreront les activités du CAP aux parties prenantes et aux citoyens, en particulier le document approuvé, les rapports de suivi annuels et les évaluations.

Afin de garantir la transparence de ses actions, la Coopération Espagnole établira des mécanismes efficaces de reddition de compte au cours de la première année de mise en œuvre du CAP. Parmi eux, des actions seront intégrées qui

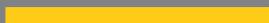
viseront la responsabilité nationale, la reddition mutuelle qui sera réalisée à travers les rapports de suivi du CAP et les évaluations et la transparence correspondantes, en facilitant l'information et en la mettant à la disposition de la citoyenneté générale espagnole et nigérienne et aussi de organisations multilatérales, autres bailleurs de fonds et agences de coopération présents au Niger.

La Programmation Conjointe sera également soumise à la reddition de comptes nationale de la part de l'Union Européenne.

Au moment de l'élaboration des mécanismes de reddition de comptes au Niger (première année de mise en œuvre) :

- Les mécanismes de reddition de comptes mutuelle entre le BTC et le Ministère du Plan seront identifiés.
- Les mécanismes de reddition de comptes mutuelle avec les institutions et les citoyens seront identifiés.
- Les moments de diffusion de l'information seront identifiés.
- Les mécanismes de diffusion des acquis seront mis en place à travers la mesure d'indicateurs (le GEC ayant un rôle déterminant pour faire remonter l'information aux institutions et organisations partenaires, et à la société civile nigérienne).
- Les mécanismes et canaux d'accessibilité aux rapports de suivi et d'évaluation de la CE, aux résultats des Cadres d'Évaluation des Performances des donateurs, aux rapports indépendants d'évaluation des performances, ainsi qu'aux documents officiels tels que le Rapport de Monterrey et le rapport de suivi annuel.

# ANEXOS



## ANNEXE I. CADRE DE RÉSULTATS

PDES - IMPACTS	PDES RESULTATS DE DÉVELOPPEMENT - EFFETS	DÉFINI PAR LA COOPÉRATION ESPAGNOLE (PD)			CADRE DE RÉSULTATS CONVENU	
		ODD ET CIBLES	AUTRES ODD/CIBLES	LIGNES D'ACTION	RÉSULTAT DE DÉVELOPPEMENT	RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE
<p><b>IMPACT PDES 2022-2026</b></p> <p><b>Le bien-être des populations nigériennes est amélioré</b></p> <p>Indice de développement humain (IDH) 0,39 % (2019) 0,438 % (2026)</p> <p>Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) 47,8 (2019) 52 (2026)</p> <p>Proportion de la population vivant en-dessous du seuil national de pauvreté 40,80 % (2021) 35,4 % (2026).</p>	<p><b>PDES RESULTATS DE DÉVELOPPEMENT - EFFETS</b></p> <p><b>Effet Global 1 Le développement du capital humain es soutenu e inclusif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Incidence de la pauvreté multidimensionnelle 88,9 % (2019) 78,9 % (2026)</li> </ul> <p><b>Effect Sectoriel 1.4 Le protection social, l'inclusion sociale et la solidarité nationale sont renforcées.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Score protection sociale (Indice Mo Ibrahim) 40,1 (2019) 44,6 (2026).</li> </ul> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.4.5 L'efficacité de la gestion des catastrophes et des urgences humanitaires est améliorée. Dont les indicateurs sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Proportion des personnes affectées des réponses fournies. 50 % (2020) 80 % (2026).</li> <li>– Niveau de couverture nationale du système d'alerte et de prévention. 15 % (2020) 65 % (2026).</li> <li>– Taux de couverture des personnes affectées. 35 % (2020) 80 % (2026).</li> <li>– Proportion de ménages affectés relevés 45 % (2026).</li> </ul> </li> <li>1.4.6. L'approche nexus-humanitaire-développement-paix est renforcée. <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de comités communaux mettant en oeuvre l'approche nexus, 4 (2020) 20 (2026).</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Effet Global 3 : l'économie nigérienne est structurellement transformée.</b></p> <p><b>Effect Sectoriel 3.4 : la gestion de l'environnement est durablement assurée.</b></p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3.4.2 La résilience du système d production et des populations aux changements climatiques est renforcée. <ul style="list-style-type: none"> <li>– Taux d'adoption des outils d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques. 89 % (2021) 65 % (2026).</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Effet Global 1 Le d développement du capital humain es soutenu e inclusif</b></p> <p><b>Effect Sectoriel 1.2 : l'état de santé et nutritionnel des populations et la transition démographique sont améliorés.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Prévalence de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans 43,5 % (2021) 30,1 % (2026)</li> <li>– Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 à 59 mois 12,5 % (2021) 22,40 % (2026)</li> </ul> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.2.3. La vulnérabilité à la malnutrition est réduite. <ul style="list-style-type: none"> <li>– Diversité alimentaire chez les enfants de 6 à 23 mois 13,6 % (2020) 50 % (2026)</li> <li>– Diversité alimentaire chez les femmes de 15 à 49 ans 53,3 % (2020) 73,3 % (2026)</li> </ul> </li> </ul>	<p>ODD 1 : PAS DE PAUVRETÉ</p> <p>Cible 1.5. Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation de vulnérabilité</p>	<p>Cible 11. 5 Réduction du nombre de décès dus aux catastrophes et réduction de la vulnérabilité.</p> <p>Cible 11. B Augmentation de la réduction des risques de catastrophe dans les villes.</p> <p>Cible 13.1 Renforcement de la résilience et de l'adaptation.</p>	<p>LA. 1.5.A. Soutenir les administrations publiques pour garantir une prévention et une réponse efficaces aux catastrophes.</p>	<p>RD1 La population nigérienne est moins vulnérable aux catastrophes naturelles.</p>	<p>RI 1.1 Les administrations publiques nigériennes offrent une prévention et une réponse efficaces aux catastrophes naturelles dérivées du risque climatique.</p>

DÉFINI PAR PAYS PARTENAIRE		DÉFINI PAR LA COOPÉRATION ESPAGNOLE (PD)			CADRE DE RÉSULTATS CONVENU	
PDES - IMPACTS	PDES RESULTATS DE DÉVELOPPEMENT - EFFETS	ODD ET CIBLES	LIGNES D ACTION		RESULTAT DE DÉVELOPPEMENT	RESULTAT INTERMÉDIAIRE
			AUTRES	ODD/CIBLES		
<p><b>IMPACT PDES 2022-2026</b></p> <p><b>Le bien-être des populations nigériennes est amélioré</b></p> <p>Indice de développement humain (IDH) 0,39 % (2019) 0,438 % (2026)</p> <p>Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) 47,8 (2019) 52 (2026)</p> <p>Proportion de la population vivant en-dessous du seuil national de pauvreté 40,80 % (2021) 35,4 % (2026).</p>	<p><b>PDES RESULTATS DE DÉVELOPPEMENT - EFFETS</b></p> <p><b>Effet Global 3 : l'économie nigérienne est structurellement transformée.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de croissance moyen du PIB réel 3,6 % (2020) 6,1 % (2026)</li> <li>- Proportion de la classe moyenne 27,1 % (2019) 32,5 % (2026)</li> </ul> <p><b>Effet sectoriel 3.2 : les chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont développées.</b></p> <p>Valeur ajoutée de l'agro-industrie en proportion du PIB 5,2,4 % (2020) 5,8 % (2026)</p> <p>Résultats :</p> <p>3.2.1. Les cultures irriguées sont développées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production agricole irriguée en équivalent céréalier (tonnes EC) 1.200.00 (2020) 3.360.000 (2026).</li> <li>- Volume d'eau mobilisée (milliers de mètres cubes) 59 963 (2020) 135 160 (2026).</li> </ul> <p>3.2.2. Le développement des cultures pluviales est renforcé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de croissance de la production pluviale (%) 10,1 % (2020) 40 % (2026).</li> </ul> <p>3.2.4. Les productions forestières et halieutiques sont accrues</p> <p>3.2.7. L'accès et la couverture des interventions sensibles à la nutrition sont accrus.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportion des ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable, 64,9 % (2021) 75,9 % (2026).</li> </ul> <p>3.2.8. Les crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales sont prévenues et gérées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage des ménages vulnérable en situation d'insécurité alimentaire effectivement couverts par les mesures d'atténuation, de réponse et relèvement précoces à l'ISAMP conjoncturelle, 50 % (2021) 50 % (2026).</li> <li>- Pourcentage de ménage sous le seuil de pauvreté en insécurité alimentaire chronique couverts par un programme de filets sociaux, 6 % (2021) 10 % (2026).</li> </ul> <p>3.2.9. La Coordination et le pilotage stratégiques du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable sont assurés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage des instances fonctionnelles (niveau national, régional, départemental, communal)</li> </ul> <p><b>Effet Sectoriel 3.4 : la gestion de l'environnement est durablement assurée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage des populations ayant un cadre de vie décent 18 % (2019) 23,40 % (2026).</li> </ul> <p>Résultats :</p> <p>3.4.6. La gestion intégrée des ressources en eau est promue.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportion des sous-bassins disposant d'organes opérationnels 6,67 % (2021) 66,67 % (2026).</li> </ul>	<p>ODD 2 : FAIM ZÉRO</p> <p>Cible 2.3. Augmenter la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires</p>	<p>Cible 12.2 Parvenir à une utilisation efficace des ressources naturelles.</p> <p>Cible 12.3 Réduction du gaspillage alimentaire.</p> <p>Cible 15.3 Lutte contre la désertification.</p> <p>Cible 15.6 Accès et utilisation appropriée des ressources génétiques.</p>	<p>L.A. 2.3.B. Soutenir les producteurs ruraux pour augmenter durablement la production et la productivité de leurs exploitations.</p>	<p>RD2 Les producteurs augmentent leurs revenus grâce à l'amélioration durable de leur production et de leur productivité</p>	<p>RI 2.1 Les producteurs ruraux améliorent durablement la chaîne de valeur des produits agricoles (agriculture, élevage, sylviculture et pêche).</p>

DÉFINI PAR PAYS PARTENAIRE		DÉFINI PAR LA COOPÉRATION ESPAGNOLE (PD)			CADRE DE RÉSULTATS CONVENU	
PDES - IMPACTS	PDES RESULTATS DE DÉVELOPPEMENT - EFFETS	LIGNES D'ACTION		RÉSULTAT DE DÉVELOPPEMENT	RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	
		ODD ET CIBLES	AUTRES ODD/CIBLES			
<p><b>IMPACT PDES 2022-2026</b></p> <p><b>Le bien-être des populations nigériennes est amélioré</b></p> <p>Indice de développement humain (IDH) 0.39 % (2019) 0.438 % (2026)</p> <p>Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) 47,8 (2019) 52 (2026)</p> <p>Proportion de la population vivant en-dessous du seuil national de pauvreté 40,80 % (2021) 35,4 % (2026).</p>	<p><b>Effet Global 1 Le développement du capital humain es soutenu e inclusif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Taux de croissance moyen du PIB réel 3,6 % (2020) 6,1 % (2026)</li> </ul> <p><b>Effet sectoriel 1.1 : le niveau de connaissance et d'apprentissage des populations est équitablement rehaussé</b></p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.1.7. La recherche et l'innovation technologique sont promues.</li> <li>– Taux d'accroissement annuel du nombre d'autorisations de recherche délivrées 5 % (2021) 7 % (2026).</li> <li>– Proportion des UPN disposant d'un mécanisme de vulgarisation des résultats de recherche 75 % (2020) 75 % (2026).</li> </ul> <p><b>Effet Global 3 : l'économie nigérienne est structurellement transformée.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Proportion de la classe moyenne 27,1 % (2019) 32,5 % (2026)</li> </ul> <p><b>Effet sectoriel 3.1 : le secteur privé est compétitif</b></p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3.1.8. L'entreprenariat des jeunes est promu</li> <li>– Taux d'accès des jeunes aux crédits 42 % (2018) 51 % (2026)</li> <li>– Taux de survie des entreprises des jeunes 12 % (2010) 35 % (2026)</li> </ul> <p><b>Effet sectoriel 3.2 : les chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont développées.</b></p> <p>Valeur ajoutée de l'agroindustrie en proportion du PIB, 2,4 % (2020) 5,8 % (2026)</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3.2.5. Les chaînes de valeur agrosylvo-pastorales et halieutiques sont développées</li> <li>– Taux d'accroissement des productions issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits ASPH locaux 45 % (2020) 60 % (2026)</li> <li>– Nombre d'emplois créés pour l'ensemble des chaînes de valeur Agro-sylvo-pastorales et Halieutiques développées (jeunes et femmes) 1.000.000 (2026)</li> </ul>	<p>ODD 9<sup>39</sup> : INDUSTRIE, INNOVATION et INFRASTRUCTURE</p> <p>Cible 9.3. Améliorer l'accès des petites industries aux services financiers et leur intégration dans les chaînes de valeur sur les marchés</p>	<p>Cible 9.1 Développement durable des infrastructures. Cible 9.2 Promotion d'une industrie inclusive et durable. Cible 9.3 Amélioration de l'accès des PME aux services financiers et aux chaînes de valeur. Cible 9.4 Modernisation des infrastructures et technologies propres. Cible 9.A Appui aux infrastructures durables et résilientes. Cible 9.B Développement technologique, recherche et innovation.</p>	<p>L.A. 9.3.A. Soutenir l'élaboration d'un cadre favorable au développement d'activités économiques.</p>	<p>RI 2.2 Les MPME rurales sont plus compétitives et améliorent leur insertion dans les marchés agroalimentaires internes et externes.</p>	

39. On incorporeira l'ODD 9 comme le RD 2 contribue aux ODD 2 et ODD 9

DÉFINI PAR PAYS PARTENAIRE		DÉFINI PAR LA COOPÉRATION ESPAGNOLE (PD)			CADRE DE RÉSULTATS CONVENU	
PDES - IMPACTS	PDES RESULTATS DE DÉVELOPPEMENT - EFFETS	ODD ET CIBLES	AUTRES ODD/CIBLES	LIGNES D'ACTION	RÉSULTAT DE DÉVELOPPEMENT	RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE

DÉFINI PAR PAYS PARTENAIRE		DÉFINI PAR LA COOPÉRATION ESPAGNOLE (PD)			CADRE DE RÉSULTATS CONVENU	
PDES - IMPACTS	PDES RESULTATS DE DÉVELOPPEMENT - EFFETS	LIGNES D ACTION		RESULTAT DE DÉVELOPPEMENT	RESULTAT INTERMÉDIAIRE	
		ODD ET CIBLES	AUTRES ODD/CIBLES			
<b>IMPACT PDES 2022-2026</b> <b>Le bien-être des populations nigérianes est amélioré</b> Indice de développement humain (IDH) 0.39 % (2019) 0.438 % (2026) Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) 47,8 (2019) 52 (2026) Proportion de la population vivant en-dessous du seuil national de pauvreté 40,80 % (2021) 35,4 % (2026).	<b>Effet Global 1 Le développement du capital humain es soutenu e inclusif</b> – Indice du capital humain 0.32 (2020) 0.38 (2026) – Durée Moyenne de scolarisation (ans) 2,1 (2019) 2,3 (2026) – Durée attendue de scolarisation (Espérance de vie scolaire) 6.5 (2019) 7 (2026) <b>Effet sectoriel 1.1 : le niveau de connaissance et d'apprentis- sage des populations est équitablement rehaussé.</b> – Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus 33,20 % (2019) 39,92 % (2026) – Proportion d'apprenants inscrits à l'ETFP sous tutelle (formel et non formel) par rapport aux effectifs des cycles de base2 et moyen 15,33 % (2020) 21,91 % (2026) Résultats : 1.1.1. L'accès à l'éducation et la formation inclusives et équitables est accru. – Indice de Parité filles/ garçons (admission) 0.93 (2020) 1 (2026) – Proportion des filles de l'ETFP sous-tutelle inscrites dans les filières industrielles 17,85 % (2020) 19,35 % (2026) 1.1.3. L'insertion professionnelle des jeunes est soutenue – Proportion jeunes insérés par le FAFPA 80,00 % (2020) 83,00 % (2026) 1.1.4. L'apprentissage renouvelé, l'éducation non formelle sont renforcés – Nombre d'inscrit dans les centres d'alphabétisation 48.501 (2020) 70.000 (2026) 1.1.5. Len- seignement supérieur est renforcé. – Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants 387 (2020) 476 (2026) – Proportion des étudiantes au supérieur 32 % (2020) 36,30 % (2026) <b>Effet Global 1 Le développement du capital humain es soutenu e inclusif</b> – Score Genre Mo Ibrahim 47,5 (2019) 50,4 (2026) – Indice du développement du genre 0,724 (2019) 0,778 (2026) <b>Effet Sectoriel 1.4 Le protection social, l'inclusion sociale et la solidarité nationale sont renforcées.</b> – Taux de prévalence des mariages des enfants 64,9 % (2021) 30 % (2026) Résultats : 1.4.3. L'insertion sociale et l'autono- misation des groupes spé- cifiques sont renforcées. – Nombre des filles appuyées 3 588 (2021) 10 150 (2026)	ODD 4 : ÉDUCATION DE QUALITE Cible 4.4. Augmenter la population ayant les compétences techniques et professionnelles pour accéder à l'emploi	Cible 4.3 Assurer un accès égal à l'enseignement supérieur. Cible 4.5 Élimination Disparité entre les sexes et groupes vulnérables. Cible 4.6 Assurer la littératie et la numératie. Cible 4.A Amélioration des installations éducatives inclusives et sûres. Cible 8.3 Promotion des petites et moyennes entreprises.	L.A. 4.4.A. Former les plus vulnérables dans leur formation technique et professionnelle pour favoriser leur employabilité.	RD4 La population reçoit une formation qui l'aide à s'intégrer au marché du travail.	RI 4.1 Les groupes vulnérables ont accès à un système de formation professionnelle qui fournit les compétences appropriées à la demande de la main-d'œuvre existante.
		ODD 5 : ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES Cible 5.5. Assurer la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances	Cible 5.C Adopter des politiques et des lois pour l'égalité et l'autonomisation.	L.A. 5.5.A. Soutenir un cadre juridique et institutionnel propice à l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques publiques et dans la société.	RD5 Les femmes augmentent leur présence et leur participation active à la vie politique, économique et sociale sur un pied d'égalité avec les hommes.	RI5.1 La société revendique les droits des femmes, combat les stéréotypes de genre et le sexisme, fait preuve de moins de tolérance envers la violence à l'égard des femmes et participe activement à sa prévention.

DÉFINI PAR PAYS PARTENAIRE		DÉFINI PAR LA COOPÉRATION ESPAGNOLE (PD)			CADRE DE RÉSULTATS CONVENU	
PDES - IMPACTS	PDES RESULTATS DE DÉVELOPPEMENT - EFFETS	ODD ET CIBLES	AUTRES	LIGNES D ACTION	RESULTAT DE DÉVELOPPEMENT	RESULTAT INTERMÉDIAIRE
			ODD/CIBLES			
<p><b>IMPACT PDES 2022-2026</b>  <b>Le bien-être des populations nigérimenes est amélioré</b>            Indice de développement humain (IDH) 0,39 % (2019) 0,438 % (2026) Indice de développement humain (IDH) 0,39 % (2019) 0,438 % (2026)            Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) 47,8 (2019) 52 (2026)            Proportion de la population vivant en-dessous du seuil national de pauvreté 40,80 % (2021) 35,4 % (2026).</p>	<p><b>Effect Sectoriel 1.5 les inégalités de genre sont réduites</b>            Résultats :            1.5.3. Les violences basées sur le genre sont réduites.            – Taux de prévalence des VBG 29,00 % (2021) 19 % (2026)            1.5.4. L'accès des femmes et des jeunes filles dans les instances de décision et de gestion aux niveaux national, régional et local est accru.            – Proportion des femmes occupant des postes de haute fonction 19,13 % (2021) 30 % (2026)  <b>Effect Sectoriel 1.5 les inégalités de genre sont réduites</b>            Résultats :            1.5.1. Le poids des pesanteurs socioculturelles sur les femmes et les filles est atténué            – Proportion des femmes excisées 0,70 % (2020) 0,40 % (2026)            1.5.2. L'autonomisation économique des femmes et des jeunes filles y compris celles qui sont handicapées est renforcée.            – Opportunités socioéconomiques pour les femmes 69,40 % (2020) 73,10 % (2026)            – Taux d'activité des femmes 69,40 % (2020) 73,10 % (2026)            1.5.5. La sensibilité genre des systèmes de planification, de suivi et d'évaluation des secteurs est accrue            – Proportion des projets et programmes d'investissement sensibles au genre 35,50 % (2019) 55 % (2026)</p>	<p>ODD 5 : ÉGALITÉ DES SEXES Cible 5.5. Assurer la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances</p>	<p>Cible 5.A Assurer l'égalité des droits aux ressources économiques.</p>	<p>L.A. 5.5.B. Encourager les actions visant à renforcer le leadership et la participation des femmes dans les Espaces décisionnels de la vie publique.</p> <p>L.A. 5.5.C. Renforcer l'accès des femmes aux ressources économiques.</p>	<p>RI 5.2 Le cadre juridique et institutionnel permet l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques publiques et dans la société.            RI 5.3 Les femmes renforcent leur leadership et participation dans les espaces de prise de décisions de la vie publique            RI 5.4 Les femmes ont accès aux ressources économiques et productives (terre, logement, emploi et crédit).</p>	

## ANNEXE I. bis CADRE DE RÉSULTATS

Cadre de résultats convenu			Cadre de résultats convenu							
Résultat de développement	Résultat intermédiaire	Zone géographique	Indicateur	Source de vérification	Ligne de base	Cible	Valeur à 12 mois	Valeur à 24 mois	Valeur à 36 mois	Valeur à 48 mois
RD1 La population nigérienne est moins vulnérable aux catastrophes naturelles.	RI 1.1 Les administrations publiques nigériennes offrent une prévention et une réponse efficaces aux catastrophes naturelles dérivées du risque climatique.	Zones fragiles Niamey	I.1.1.1 Nombre de fonctionnaires formés (ventilé par sexe) I.1.1.2 Nombre de personnes affectées ciblées par les campagnes (ventilé par sexe) I.1.1.3 Plans approuvés en vigueur (OUI / NON) à la fin du CAP I.1.1.4 Plans conçus et approuvés (OUI / NON) à la fin du CAP I.1.1.5 Systèmes d'alerte en fonctionnement (OUI / NON) à la fin du CAP	Rapports d'acteurs de la Coopération espagnole Rapports des organisations et entités impliquées Évaluations intermédiaires et finales des interventions Documents stratégiques des institutions Rapports annuels sur les résultats du Dispositif National de Gestion et de Prévention des Catastrophes et Crises Alimentaires. Communication nationale du Niger à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques Rapports de situation humanitaire d'OCHA Rapports d'avancement de l'Initiative 3N	A définir lors de la première période d'exécution du CAP	I.1.1.1 100 (50 % de femmes) I.1.1.2 100.000 (50 % de femmes) I.1.1.3 OUI I.1.1.4 OUI I.1.1.5 OUI	I.1.1.1 100 (50 % de femmes) I.1.1.2 20.000 (50 % de femmes) I.1.1.3 OUI I.1.1.4 OUI I.1.1.5 OUI	I.1.1.1 100 (50 % de femmes) I.1.1.2 60.000 (50 % de femmes) I.1.1.3 OUI I.1.1.4 OUI I.1.1.5 OUI	I.1.1.1 100 (50 % de femmes) I.1.1.2 100.000 (50 % de femmes) I.1.1.3 OUI I.1.1.4 OUI I.1.1.5 OUI	I.1.1.1 100 (50 % de femmes) I.1.1.2 100.000 (50 % de femmes) I.1.1.3 OUI I.1.1.4 OUI I.1.1.5 OUI
RD2 Les producteurs augmentent leurs revenus grâce à l'amélioration durable de leur production et de leur productivité	RI 2.1 Les producteurs ruraux améliorent durablement la chaîne de valeur des produits agricoles (agriculture, élevage, sylviculture et pêche).	Zones fragiles Niamey	I.2.1.1 Nombre de producteurs bénéficiaire de technologies innovantes adaptées (ventilé par sexe) I.2.1.2 Nombre de chaînes de valeur soutenues I.2.1.3 Nombre de producteurs ayant accès au financement (ventilé par sexe) I.2.1.4 Zone aménagée, récupérée et améliorée	Rapports AECID et autres acteurs de la coopération Espagnole Rapports d'organisation Évaluations intermédiaires et finales des interventions Rapports annuels des résultats des différentes entités publiques (niveau national et régional) Enquête SMART Rapports d'avancement du PDES Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD Communication nationale du Niger à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques Rapports de situation humanitaire d'OCHA Rapports d'avancement de l'Initiative 3N Rapports d'avancement sur la mise en œuvre de la POLITIQUE NATIONALE DE SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE AU NIGER (2016-2025)	A définir lors de la première période d'exécution du CAP	I.2.1.1 5.000 (50 % femmes) I.2.1.2 1 I.2.1.3 1.200 (50 % de femmes) I.2.1.4 5.000 ha	I.2.1.1 500 (50 % femmes) I.2.1.2 1 I.2.1.3 400 (50 % de femmes) I.2.1.4 500 ha	I.2.1.1 1.000 (50 % femmes) I.2.1.2 2 I.2.1.3 700 (50 % de femmes) I.2.1.4 1.000 ha	I.2.1.1 3.000 (50 % femmes) I.2.1.2 2 I.2.1.3 900 (50 % de femmes) I.2.1.4 2.000 ha	I.2.1.1 5.000 (50 % femmes) I.2.1.2 3 I.2.1.3 1.200 (50 % de femmes) I.2.1.4 5.000 ha

Cadre de résultats convenu			Cadre de résultats convenu							
Résultat de développement	Résultat intermédiaire	Zone géographique	Indicateur	Source de vérification	Ligne de base	Cible	Valeur à 12 mois	Valeur à 24 mois	Valeur à 36 mois	Valeur à 48 mois
RD3 Les personnes vulnérables amélioreraient leur accès à des services de santé de meilleure qualité	RI 3.1 La qualité des services de santé nationaux s'améliore	Zones fragiles Niamey	I.3.1.1 Nombre de personnels de santé formés (ventilés par sexe) I.3.1.2 Nombre de centres soutenus ou équipés I.3.1.3 Nombre de médecins spécialistes formés (ventilés par sexe) I.3.1.4 Nombre de protocoles améliorés	Rapports d'organisation Évaluations intermédiaires et finales des interventions Documents stratégiques des institutions Documents de politique et plans Rapports annuels des résultats des différentes entités publiques (niveau national et régional) Rapports d'avancement du PLAN DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE 2017-2021 et suivants Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD	A définir lors de la première période d'exécution du CAP	I.3.1.1 200 (50 % de femmes) I.3.1.2 5 (50 % de femmes) I.3.1.3 200 (50 % de femmes) I.3.1.4 6 (50 % de femmes) I.3.1.5 300 (50 % de femmes) I.3.1.6 10 (50 % de femmes) I.3.1.7 43 (50 % de femmes)	I.3.1.1 20 (50 % de femmes) I.3.1.2 1 (50 % de femmes) I.3.1.3 6 (50 % de femmes) I.3.1.4 2 (50 % de femmes)	I.3.1.1 60 (50 % de femmes) I.3.1.2 2 (50 % de femmes) I.3.1.3 10 (50 % de femmes) I.3.1.4 3 (50 % de femmes)	I.3.1.1 120 (50 % de femmes) I.3.1.2 3 (50 % de femmes) I.3.1.3 20 (50 % de femmes) I.3.1.4 5 (50 % de femmes)	I.3.1.1 200 (50 % de femmes) I.3.1.2 5 (50 % de femmes) I.3.1.3 200 (50 % de femmes) I.3.1.4 6 (50 % de femmes)
RD4 La population reçoit une formation qui l'aide à s'intégrer au marché du travail	RI 4.1 Les groupes vulnérables ont accès à un système de formation professionnelle qui fournit les compétences appropriées à la demande de la main-d'œuvre existante.	Zones fragiles Niamey	I.4.1.1 Nombre de étudiants inscrits et diplômés par an (ventilé par sexe) I.4.1.2 Nombre de nouveaux modules et spécialités I.4.1.3 Nombre de centres de formation professionnelle soutenus	Rapports d'organisation Évaluations intermédiaires et finales des interventions Documents stratégiques des institutions Documents de politique et plans Rapports annuels des résultats des différentes entités publiques (niveau national et régional) Rapports d'avancement du PDES Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD	A définir lors de la première période d'exécution du CAP	I.4.1.1 200 (50 % de femmes) I.4.1.2 5 (50 % de femmes) I.4.1.3 3 (50 % de femmes)	I.4.1.1 150 (50 % de femmes) I.4.1.2 2 (50 % de femmes) I.4.1.3 1 (50 % de femmes)	I.4.1.1 160 (50 % de femmes) I.4.1.2 3 (50 % de femmes) I.4.1.3 2 (50 % de femmes)	I.4.1.1 180 (50 % de femmes) I.4.1.2 4 (50 % de femmes) I.4.1.3 3 (50 % de femmes)	I.4.1.1 200 (50 % de femmes) I.4.1.2 5 (50 % de femmes) I.4.1.3 3 (50 % de femmes)
RD5 Les femmes augmentent leur présence et leur participation active à la vie politique, économique et sociale sur un pied d'égalité avec les hommes	RI5.1 La société revendique les droits des femmes, combat les stéréotypes de genre et le sexisme, fait preuve de moins de tolérance envers la violence à l'égard des femmes et participe activement à sa prévention.	Zones fragiles Niamey	I.5.1.1. Nombre de professionnels formés (réparties par sexe) I.5.1.2. Nombre de leaders formés (réparties par sexe) I.5.1.3. Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation (réparties par sexe)	Rapports d'organisation Évaluations intermédiaires et finales des interventions Documents stratégiques des institutions Documents de politique et plans Rapports annuels des résultats des différentes entités publiques (niveau national et régional) Rapports d'avancement du PDES Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD Rapports d'activité de l'Observatoire National de la Promotion du Genre (ONPG) et d'autres institutions	A définir lors de la première période d'exécution du CAP	I.5.1.1 300 (50 % de femmes) I.5.1.2 20.000 (50 % de femmes) I.5.1.3 50 (50 % de femmes)	I.1.0 (50 % de femmes) I.5.1.2 40.000 (50 % de femmes)	I.1.50 (50 % de femmes) I.5.1.2 80.000 (50 % de femmes)	I.1.150 (50 % de femmes) I.5.1.2 100.000 (50 % de femmes)	I.1.300 (50 % de femmes) I.5.1.2 200.000 (50 % de femmes)

Cadre de résultats convenu		Cadre de résultats convenu								
Résultat de développement	Résultat intermédiaire	Zone géographique	Indicateur	Source de vérification	Ligne de base	Cible	Valeur à 12 mois	Valeur à 24 mois	Valeur à 36 mois	Valeur à 48 mois
RD5 Les femmes augmentent leur présence et leur participation active à la vie politique, économique et sociale sur un pied d'égalité avec les hommes	RI5.2 Le cadre juridique et institutionnel permet l'intégration de légalité entre les sexes dans les politiques publiques et dans la société.	Zones fragiles Niamey	I.5.2.1. Nombre de professionnelles formées (réparties par sexe) I.5.2.2. Nombre de leaders formés (réparties par sexe) I.5.2.3. Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation (réparties par sexe)	Rapports d'organisation Évaluations intermédiaires et finales des interventions Documents stratégiques des institutions Rapports annuels des résultats des différentes entités publiques (niveau national et régional) Rapports d'avancement du PDES Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD Rapports d'activité de l'Observatoire National de la Promotion du Genre (ONPG) et d'autres institutions	A définir lors de la première période d'exécution du CAP	I.5.2.1 200 (50 % de femmes) I.5.2.2 300 (50 % de femmes) I.5.2.3 200.000 (50 % de femmes)	I.5.2.1 0 (50 % de femmes) I.5.2.2 0 (50 % de femmes) I.5.2.3 20.000 (50 % de femmes)	I.5.2.1 50 (50 % de femmes) I.5.2.2 50 (50 % de femmes) I.5.2.3 40.000 (50 % de femmes)	I.5.2.1 100 (50 % de femmes) I.5.2.2 150 (50 % de femmes) I.5.2.3 100.000 (50 % de femmes)	I.5.2.1 200 (50 % de femmes) I.5.2.2 300 (50 % de femmes) I.5.2.3 200.000 (50 % de femmes)
	RI5.3 Les femmes renforcent leur leadership et leur participation aux espaces décisionnels de la vie publique.	Zones fragiles Niamey	I.5.3.1. Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation (réparties par sexe) I.5.3.2. Nombre de femmes candidates ou élues formées / sensibilisées I.5.3.3. Mesures en vigueur à la date X (OUI / NON)	Rapports d'organisation Évaluations intermédiaires et finales des interventions Documents stratégiques des institutions Rapports annuels des résultats des différentes entités publiques (niveau national et régional) Rapports d'avancement du PDES Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD Rapports d'activité de l'Observatoire National de la Promotion du Genre (ONPG) et d'autres institutions	A définir lors de la première période d'exécution du CAP	I.5.3.1 200.000 (50 % de femmes) I.5.3.2 30 (50 % de femmes) I.5.3.3 OUI	I.5.3.1 20.000 (50 % de femmes) I.5.3.2 0 (50 % de femmes) I.5.3.3 OUI	I.5.3.1 40.000 (50 % de femmes) I.5.3.2 10 (50 % de femmes) I.5.3.3 OUI	I.5.3.1 100.000 (50 % de femmes) I.5.3.2 20 (50 % de femmes) I.5.3.3 OUI	I.5.3.1 200.000 (50 % de femmes) I.5.3.2 30 (50 % de femmes) I.5.3.3 OUI
	RI 5.4 Les femmes ont accès aux ressources économiques et productives (terre, logement, emploi et crédit).	Zones fragiles Niamey	I.5.4.1. Réglementation en vigueur à la date X (OUI / NON) I.5.4.2. Nombre de femmes ayant accès au crédit I.5.4.3. Nombre de femmes ayant eu accès à une formation adéquate I.5.4.4. Nombre d'entreprises dirigées par des femmes soutenues	Rapports d'organisation Évaluations intermédiaires et finales des interventions Documents stratégiques des institutions Rapports annuels des résultats des différentes entités publiques (niveau national et régional) Rapports d'avancement du PDES Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD Rapports d'activité de l'Observatoire National de la Promotion du Genre (ONPG) et d'autres institutions	A définir lors de la première période d'exécution du CAP	I.5.4.1 OUI I.5.4.2 +2 % I.5.4.3 +1,5 % I.5.4.4 100	I.5.4.1 OUI I.5.4.2 +0,4 % I.5.4.3 +0,4 % I.5.4.4 10	I.5.4.1 OUI I.5.4.2 +0,8 % I.5.4.3 +0,6 % I.5.4.4 30	I.5.4.1 OUI I.5.4.2 +1,5 % I.5.4.3 +1 % I.5.4.4 70	I.5.4.1 OUI I.5.4.2 +2 % I.5.4.3 +1,5 % I.5.4.4 100

## ANNEXE II. RÉSEAU DES ALLIANCES

RESEAU DES ALLIANCES CAP ESPAGNE - NIGER 2023-2027									
Résultat de développement	Résultat intermédiaire	Zone géographique	Acteurs de la coopération espagnole		Acteurs del pays partenaire	Acteurs d'autres pays	Acteurs multilatéraux	Modalités	Instruments
			Leader	Participe					
RD1 La population nigérienne est moins vulnérable aux catastrophes naturelles.	RI 1.1 Les administrations publiques nigériennes offrent une prévention et une réponse efficaces aux catastrophes naturelles dérivées du risque climatique.	Zones fragiles Niamey	AECID	ONG internationales : ACPP, ACP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA, CONEMUND, CIDEAL  TRAGSA	Les universités Secteur d'activité Coopération décentralisée Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Ministère de la Transition écologique et du Défi démographique Ministère du Travail et de l'Économie sociale et professionnelle ou Ministère de l'Égalité Ministère de l'Intérieur	DUE et EEMM	FAO UNICEF BM Alliance Sahel	Bilatérales Multilatérales	Projets Programmes Conventions PPPD Coopération déléguée
RD2 Les producteurs augmentent leurs revenus grâce à l'amélioration durable de leur production et de leur productivité	RI 2.1 Les producteurs ruraux améliorent durablement la chaîne de valeur des produits agricoles (agriculture, élevage, sylviculture et pêche).	Zones fragiles Niamey	AECID	ONG internationales : ACPP, ACP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA, CONEMUND, CIDEAL  TRAGSA	Les universités Secteur d'activité Coopération décentralisée Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Ministère de la Transition écologique et du Défi démographique Ministère du Travail et de l'Économie sociale et professionnelle ou Ministère de l'Éducation Ministère de l'Égalité Ministère de l'Intérieur	DUE et EEMM	PAM FAO BM FIDA Alliance Sahel	Bilatérales Multilatérales	Projets Programmes Conventions PPPD Coopération déléguée

RESEAU DES ALLIANCES CAP ESPAGNE - NIGER 2023-2027										
Résultat de développement	Résultat intermédiaire	Zone géographique	Acteurs de la coopération espagnole			Acteurs des pays partenaires	Acteurs d'autres pays	Acteurs multilatéraux	Modalités	Instruments
			Leader	Participe	Contribue					
RD2 Les producteurs augmentent leurs revenus grâce à l'amélioration durable de leur production et de leur productivité	RI 2.2 Les PME (micro-entreprises incluses) agricoles rurales sont plus compétitives et améliorent	Zones fragiles Niamey	AECID	ONG internationales: ACPP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE	Les universités Secteur d'activité Coopération décentralisée	Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage Sociétés coopératives Chambres de Commerce (RECA) Autorités locales Marchands	DUE et EEMM	PAM FAO BM FIDA Alliance Sahel	Bilatérales Multilatérales	Projets Programmes Conventions PPPD Coopération déléguée
	Leur insertion sur les marchés agroalimentaires internes et externes.			THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA, CONEMUND, CIDEAL  TRAGSA	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Ministère de la Transition écologique et du Travail et de l'Économie sociale et Ministère de l'Éducation professionnelle ou Ministère de l'Égalité Ministère de l'Intérieur	Académie (Universités, centres de recherche) Système du Conseil national de l'agriculture Centre d'approvisionnement en fournitures et matériaux agricoles (CAIMA) IPDR École d'élevage de Maradi Centres de formation et d'éducation Agence de normalisation ANFICT (Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales) Banques et mutuelles (financement et crédits) Réseaux d'organisations paysannes				
RD3 Les personnes vulnérables améliorent leur accès à des services de santé de meilleure qualité	RI 3.1 La qualité des services de santé nationaux s'améliore.	Zones fragiles Niamey	AECID	ONG internationales : ACPP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE  THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA,	Les universités Secteur d'activité Coopération décentralisée Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Ministère de la Transition écologique et du Travail et de l'Économie sociale et Ministère de l'Éducation professionnelle CONEMUND, CIDEAL FCSAI	MSPPAS Fonds commun de santé ou Ministère de l'Égalité	DUE et EEMM	OMS BM	Bilatérales Multilatérales	Projets Programmes Conventions PPPD Coopération déléguée

RESEAU DES ALLIANCES CAP ESPAGNE - NIGER 2023-2027										
Résultat de développement	Résultat intermédiaire	Zone géographique	Acteurs de la coopération espagnole			Acteurs du pays partenaire	Acteurs d'autres pays	Acteurs multilatéraux	Modalités	Instruments
			Leader	Participe	Contribue					
RD4 La population reçoit une formation qui l'aide à s'intégrer au marché du travail	RI 4.1 Les groupes vulnérables ont accès à un système de formation professionnelle qui fournit les compétences appropriées à la demande de la main-d'œuvre existante.	Zones fragiles Niamey	AECID	ONG internationales : ACPP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA, CONEMUND, CIDEAL	Les universités Secteur d'activité Coopération décentralisée Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Ministère de la Transition écologique et du Défi démographique Ministère du Travail et de l'Économie sociale et Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle ou Ministère de l'Égalité	Ministère de l'Éducation	DUE et EEMM		Bilatérales Multilatérales	Projets Programmes Conventions
RD5 Les femmes augmentent leur présence et leur participation active à la vie politique, économique et sociale sur un pied d'égalité avec les hommes.	RI5.1 La société revendique les droits des femmes, combat les stéréotypes de genre sexisme, fait preuve de moins de tolérance envers la violence à l'égard des femmes et participe activement à sa prévention.	Zones fragiles Niamey	AECID	ONG internationales: ACPP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA, CONEMUND, CIDEAL	Les universités Secteur d'activité Coopération décentralisée Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Ministère de la Transition écologique et du Défi démographique Ministère du Travail et de l'Économie sociale et Ministère de l'Éducation et Formation professionnelle ou Ministère de l'Égalité	Ministère des Femmes et des Coopératives Féminines Organisations de sociétés civiles Observatoire National de la Promotion du Genre (ONPG) et autres institutions	DUE et EEMM	ONU Femmes FNUAP	Bilatérales Multilatérales	Projets Programmes Conventions Coopération technique

RESEAU DES ALLIANCES CAP ESPAGNE - NIGER 2023-2027										
Résultat de développement	Résultat intermédiaire	Zone géographique	Acteurs de la coopération espagnole			Acteurs du pays partenaire	Acteurs d'autres pays	Acteurs multilatéraux	Modalités	Instruments
			Leader	Participe	Contribue					
RD5 Les femmes augmentent leur présence et leur participation active à la vie politique, économique et sociale sur un pied d'égalité avec les hommes.	RI5.2 Le cadre juridique et institutionnel permet l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les politiques publiques et dans la société.	Zones fragiles Niamey	AECID	ONG internationales : ACPP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA, CONEMUND, CIDEAL	Les universités Secteur d'activité Coopération décentralisée Ministère du Travail et de l'Economie sociale et Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle ou Ministère de l'Égalité	Ministère des Femmes et des Coopératives Féminines Organisations de sociétés civiles Observatoire National de la Promotion du Genre (ONPG) et autres institutions	DUE et EEMM	ONU Femmes FNUAP	Bilatérales Multilatérales	Projets Programmes Conventions Coopération technique
	RI5.3 Les femmes renforcent leur leadership et leur participation aux espaces décisionnels de la vie publique.	Zones fragiles Niamey	AECID	ONG internationales : ACPP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA, CONEMUND, CIDEAL	Les universités Secteur d'activité Coopération décentralisée Ministère du Travail et de l'Economie sociale et Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle	Ministère des Femmes et des Coopératives Féminines Organisations de sociétés civiles Observatoire National de la Promotion du Genre (ONPG) et autres institutions Ministère de l'Égalité	DUE et EEMM	ONU Femmes FNUAP	Bilatérales Multilatérales	Projets Programmes Conventions Coopération technique
	RI 5.4 Les femmes ont accès aux ressources économiques et productives (terre, logement, emploi et crédit).	Zones fragiles Niamey	AECID	ONG internationales : ACPP, ADRA, AYUDA EN ACCION, CIDEAL, EDUCO, RESCATE, SAVE THE CHILDREN, PLAN INTERNATIONAL, OXFAM, MPDL, MSF, CRUZ ROJA, CONEMUND, CIDEAL	Les universités Secteur d'activité Coopération décentralisée Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Ministère de la Transition écologique et du Défi démographique Ministère du Travail et de l'Economie sociale et Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle ou Ministère de l'Égalité	Ministère des Femmes et des Coopératives Féminines Organisations de sociétés civiles Observatoire National de la Promotion du Genre (ONPG) et autres institutions	DUE et EEMM	ONU Femmes FNUAP FAO	Bilatérales Multilatérales	Projets Programmes Conventions Coopération technique

## ANNEXE III. RESSOURCES FINANCIÈRES

MATRICE DES RESSOURCES						
DÉFINI PAR LA COOPÉRATION ESPAGNOLE AU NIGER						
Résultats de développement	Ressources affectées	Total par rd				
	2023	2024	2025	2026	2027	Ressources affectées
RD1 La population nigérienne est moins vulnérable aux catastrophes naturelles.	1.685.566,38 €	1.641.331,44 €	1.580.000,00 €	1.540.000,00 €	1.900.000,00 €	8.346.897,82 €
RD2 Les producteurs augmentent leurs revenus grâce à l'amélioration durable de leur production et de leur productivité	6.814.410,70 €	6.481.000,00 €	6.115.000,00 €	5.835.000,00 €	7.800.000,00 €	33.045.410,7 €
RD3 Les personnes vulnérables améliorent leur accès à des services de santé de meilleure qualité	531.427,29 €	641.988,66 €	665.000,00 €	665.000,00 €	604.000,00 €	3.107.415,95 €
RD4 La population reçoit une formation qui l'aide à s'intégrer au marché du travail	1.219.448,28 €	1.080.331,44 €	994.000,00 €	954.000,00 €	1.000.000,00 €	5.247.779,72€
RD5 Les femmes augmentent leur présence et leur participation active à la vie politique, économique et sociale sur un pied d'égalité avec les hommes.	2.208.811,16 €	2.172.662,89 €	1.950.000,00 €	1.910.000,00 €	2.000.000,00 €	10.24.474,05 €
	<b>12.459.663,82 €</b>	<b>12.017.314,43 €</b>	<b>11.304.000,00 €</b>	<b>10.904.000,00 €</b>	<b>13.304.000,00 €</b>	<b>59.988.978,25 €</b>

Environ 40 % environ des ressources totales estimées pour la période CAP 2023-2027 seraient des fonds de coopération remboursables.

## ANNEXE IV. MATRICE DES RISQUES

RESULTADO INTERMEDIO	RISQUES IDENTIFIÉS (lié au résultat intermédiaire et à la zone géographique)	TYPE DE RISQUE (Politique, institutionnel, social, économique, environnemental)	ÉVALUATION IMPACT	ÉVALUATION PROBABILITÉ	MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES (Uniquement pour les risques avec une cote ÉLEVÉE dans un paramètre et MOYEN ou ÉLEVÉ dans l'autre)
RI 1.1 Les administrations publiques nigériennes offrent une prévention et une réponse efficaces aux catastrophes naturelles dérivées du risque climatique.	<p>Changement climatique : les événements climatiques et naturels défavorables influencent la disponibilité des cultures locales et les stratégies pour améliorer l'accès à la nourriture. Parmi eux, on peut citer : la sécheresse et la détérioration des cycles des pluies ; réduction de la saison des pluies, pluies torrentielles, etc.</p> <p>Manque de technologie adéquate et appropriée. Organisation et accès aux marchés insuffisants. Manque de structures adéquates pour le stockage.</p> <p>Politiques et programmes qui n'intègrent pas suffisamment les populations affectées. Normes juridiques inadéquates pour la gestion des conflits. Absence de relations institutionnelles solides avec la société civile ou d'activités génératrices de ressources pour le maintien des systèmes établis. Disponibilité limitée de terres convenant à la production d'aliments pour la consommation directe. Informations et statistiques insuffisantes sur la malnutrition. Accent sur le genre insuffisant.</p>	Environnemental	ELEVE	ELEVEE	Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration de l'approche environnementale.
RI 2.1 Les producteurs ruraux améliorent durablement la chaîne de valeur des produits agricoles (agriculture, élevage, sylviculture et pêche).	<p>Changement climatique : les événements climatiques et naturels défavorables influencent la disponibilité des cultures locales et les stratégies pour améliorer l'accès à la nourriture. Parmi eux, on peut citer : la sécheresse et la détérioration des cycles des pluies ; réduction de la saison des pluies, pluies torrentielles, etc.</p> <p>Manque de technologie adéquate et appropriée. Organisation et accès aux marchés insuffisants. Manque de structures adéquates pour le stockage. Disponibilité limitée de terres convenant à la production d'aliments pour la consommation directe. Informations et statistiques insuffisantes sur la malnutrition. Accent sur le genre insuffisant.</p>	Économique Institutionnel et politique	MOYEN	MOYENNE	Renforcement des capacités et soutien aux initiatives axées sur le marché.  Renforcement institutionnel et participation à un dialogue politique efficace pour générer des changements et un impact. Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration spécifique de l'approche genre pour les interventions de la CE au Niger.
RI 2.2 Les MPME rurales sont plus compétitives et améliorent leur insertion dans les marchés agroalimentaires internes et externes.	<p>Changement climatique : les événements climatiques et naturels défavorables influencent la disponibilité des cultures locales et les stratégies pour améliorer l'accès à la nourriture. Parmi eux, on peut citer : la sécheresse et la détérioration des cycles des pluies ; réduction de la saison des pluies, pluies torrentielles, etc.</p> <p>Manque de technologie adéquate et appropriée. Organisation et accès aux marchés insuffisants. Manque de structures adéquates pour le stockage et la génération de valeur ajoutée. Accent sur le genre insuffisant.</p>	Environnemental  Économique, Institutionnel et Politique  Social, Économique Institutionnel et politique	ELEVE  MOYEN	ELEVEE  MOYENNE	Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration de l'approche environnementale réaliste basée sur des actions concrètes.  Renforcement institutionnel et participation à un dialogue politique efficace pour générer des changements et un impact. Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration spécifique de l'approche genre pour les interventions de la CE au Niger.  Renforcement institutionnel et participation à un dialogue politique efficace pour générer des changements et un impact. Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration spécifique de l'approche genre pour les interventions de la CE au Niger. Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration spécifique de l'approche genre pour les interventions de la CE au Niger.

RESULTADO INTERMEDIO	RISQUES IDENTIFIÉS (lié au résultat intermédiaire et à la zone géographique)	TYPE DE RISQUE (Politique, social, économique, environnemental)	ÉVALUATION IMPACT	ÉVALUATION PROBABILITÉ	MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES (Uniquement pour les risques avec une cote ÉLEVÉE dans un paramètre et MOYEN ou ÉLEVÉ dans l'autre)
RI 3.1 Amélioration de la qualité des services nationaux de santé.	Manque de moyens adéquats Formation insuffisante du personnel de santé Stratégie et politiques insuffisamment ciblées	Économique Institutionnel et politique	MOYEN	MOYENNE	Renforcement des capacités. Renforcement institutionnel et participation à un dialogue politique efficace pour générer des changements et un impact. Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration spécifique de l'approche genre pour les interventions de la CE au Niger.
RI 4.1 Les groupes vulnérables ont accès à un système de formation professionnelle qui fournit les compétences appropriées à la demande de la main-d'œuvre existante.	Des ressources politiques qui ne s'accompagnent pas des limitations nécessaires. L'accès et la permanence des élèves dans le système éducatif conditionnés par des facteurs structurels (travail des enfants, situations de malnutrition, d'insécurité, etc.) L'approche de l'équité des autorités peut être insuffisante dans les politiques et stratégies éducatives. Manque de développement technologique des institutions. Difficultés à intégrer de nouvelles spécialités dans les centres de formation. Faible taux d'assiduité des élèves aux cours et faible capacité d'insertion sur le marché du travail après une formation professionnelle.	Social, institutionnel et politique	MOYEN	MOYENNE	Renforcement institutionnel et participation à un dialogue politique efficace pour générer des changements et un impact.
RI5.1 La société exige le respect des droits des femmes, lutte contre les stéréotypes sexistes et le sexisme, fait preuve de moins de tolérance à l'égard de la violence à l'égard des femmes et participe activement à sa prévention.	Mise en œuvre de politiques efficaces d'égalité des sexes pas nécessairement efficaces ou sans un soutien politique suffisant. Coordination insuffisante entre les acteurs : prévention, détection, plainte, accompagnement et système pénal (police, procureurs, juges), services de santé, juridiques et psychosociaux.	Institutionnel et politique	MOYENNE	MOYENNE	Renforcement institutionnel et participation à un dialogue politique efficace pour générer des changements et un impact. Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration spécifique de l'approche genre pour les interventions de la CE au Niger.
RI5.2 Le cadre juridique et institutionnel permet l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques publiques et dans la société.	Mise en œuvre de politiques efficaces d'égalité des sexes pas nécessairement efficaces ou sans un soutien politique suffisant. Coordination insuffisante entre les acteurs : prévention, détection, plainte, accompagnement et système pénal (police, procureurs, juges), services de santé, juridiques et psychosociaux.	Institutionnel et politique	ELEVE	MOYENNE	Renforcement institutionnel et participation à un dialogue politique efficace pour générer des changements et un impact. Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration spécifique de l'approche genre pour les interventions de la CE au Niger.
RI5.3 Les femmes renforcent leur leadership et leur participation dans les espaces décisionnels de la vie publique.	Mise en œuvre de politiques efficaces d'égalité des sexes pas nécessairement efficaces ou sans un soutien politique suffisant. Coordination insuffisante entre les acteurs : prévention, détection, plainte, accompagnement et système pénal (police, procureurs, juges), services de santé, juridiques et psychosociaux.	Institutionnel et politique	MOYEN	MOYENNE	Renforcement institutionnel et participation à un dialogue politique efficace pour générer des changements et un impact. Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration spécifique de l'approche genre pour les interventions de la CE au Niger.
RI 5.4 Les femmes ont accès aux ressources économiques et productives (terre, logement, emploi et crédit).	Mise en œuvre de politiques efficaces d'égalité des sexes pas nécessairement efficaces ou sans un soutien politique suffisant. Coordination insuffisante entre les acteurs : prévention, détection, plainte, accompagnement et système pénal (police, procureurs, juges), services de santé, juridiques et psychosociaux.	Institutionnel et politique	ELEVE	MOYENNE	Renforcement institutionnel et participation à un dialogue politique efficace pour générer des changements et un impact. Développement et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration spécifique de l'approche genre pour les interventions de la CE au Niger.

